

2ÈME PARTIE

LA CONFRONTATION À L'ÉCONOMIE MODERNE

Les structures économiques et sociales du XIXème Siècle, caractérisées par la symbiose de la première révolution industrielle et de la tradition manufacturière, qui continuaient à dominer la région, vont être bousculées par la crise de 1965. Alors, en effet, le vieux monde craque sous la conjonction d'éléments conjoncturels : le plan de stabilisation Giscard d'Estaing et la fin du protectionnisme. La reconstruction de l'économie est assurée essentiellement grâce à l'industrialisation spontanée, à partir d'initiatives locales. Cependant l'enclavement croissant et l'aggravation des déséquilibres avec les zones métropolitaines entraînent une diminution relative du poids de la région dans l'ensemble national.

Chapitre I

LA CRISE DE 1965, EFFONDREMENT OU NOUVEAU DEPART ?

La crise économique, ouverte au dernier trimestre de 1964, n'a vraiment été surmontée qu'en 1971 : elle a donc duré plus de six ans. Elle a été ressentie comme une catastrophe, puisqu'on peut évaluer au quart la proportion des salariés qui ont perdu leur emploi. Non seulement les grands tissages, réputés invulnérables, doivent fermer les uns après les autres, mais la récession frappe à deux reprises en 1965-1966 et en 1970, les A.R.C.T., célèbres par leur croissance à la japonaise et tête de file de la jeune et dynamique métallurgie. L'annonce en juillet 1971 de la fermeture des papeteries Navarre, qui entraîne la suppression de 600 emplois masculins fait figure de coup de grâce porté à l'économie régionale. Aucune branche d'activité ni aucun secteur géographique n'ont été épargnés. Les difficultés apparaissent ici quand elles se résolvent là et se rallument quand on croyait la situation assainie, ce qui entretient l'incertitude et empêche le retour à la confiance.

L'opinion démêle mal, en effet, ce qui est simple crise conjoncturelle, réductions ou transferts d'emplois, liés à des gains de productivité ou à des reconversions et qui sont profitables à long terme, de la liquidation d'un héritage dépassé, représenté en premier lieu par le tissage traditionnel. Le dynamisme d'affaires, créées de toutes pièces, dans telle spécialité inattendue en ^{une} localisation imprévisible, passe inaperçu, bien qu'il contribue à la diversification et au renouveau de l'industrie.

Cette évolution complexe explique que, finalement, le bilan des pertes d'emplois se limite à 3.000 postes (voir annexe 5). Bien plus la crise n'apparaîtra

pas dans les comptes de la région. En effet, entre 1966 et 1971, le chiffre d'affaires de l'industrie pour l'arrondissement de Roanne augmente à peu près régulièrement de 10% par an, soit une progression supérieure aux 6% de l'indice national, et celui des services double. Les sommes dues par l'ensemble des entreprises s'accroissent de 20% par an : cette poussée des risques bancaires traduit moins des difficultés de trésorerie que la modernisation des pratiques commerciales et un intense effort d'investissement. Paradoxalement, l'effort se relâche lorsque la crise est surmontée : en 1972 et 1973, le montant des risques bancaires est inférieur à celui de 1971 (voir tableau 2).

La crise de 1965, qui s'est manifestée par une crise longue de l'emploi, traduit en fait l'adaptation de la région aux conditions nouvelles de la production et de l'échange. Cependant, l'économie régionale rénovée conserve ses caractéristiques : prépondérance de l'industrie et, au sein de celle-ci, des industries légères de biens de consommation, qui font davantage appel à une main d'oeuvre bon marché qu'à une technologie avancée et exigeante en capitaux.

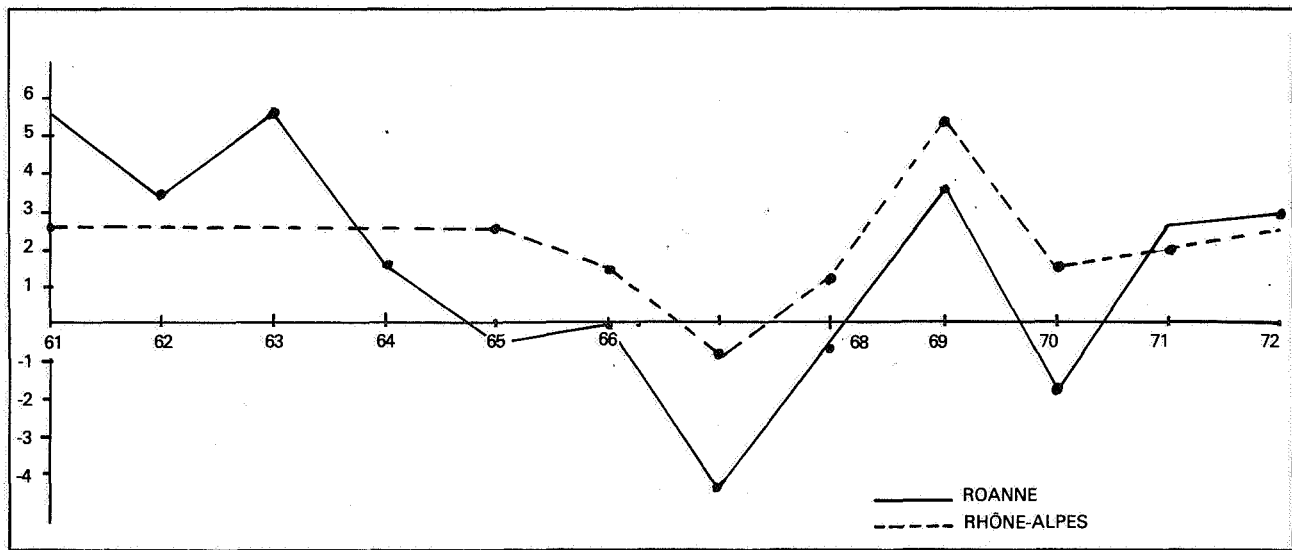
A - L'ECROULEMENT D'UN MONDE -

La surprise et le désarroi causés par l'effondrement du système traditionnel seront d'autant plus vifs qu'il paraissait indissolublement lié à la région, pour le meilleur -une forte emprise humaine- et pour le pire -la médiocrité des revenus et un faible dynamisme-. Mis en place depuis trois ou quatre générations, il avait résisté à la crise de 1930 et, depuis, toute menace de chômage avait été écartée. Il avait fini par fixer la vie sociale : il réglait les hiérarchies et avait donné naissance à de véritables genres de vie : le double salaire à la ville, l'association au sein de la même famille du travail agricole et du travail en usine à la campagne.

1 - *UNE CRISE LONGUE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL*

Alors que de 1960 à 1963, l'emploi avait progressé plus vite dans la circonscription ASSÉDIC de Roanne que dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes, l'arrondissement de Roanne ainsi que les cantons de Thizy et d'Amplepuis n'enregistrent plus qu'une augmentation de 2,8% entre 1964 et 1970, au lieu de 20,8% pour Rhône-Alpes (1). Encore cette augmentation est-elle due à l'élargissement progressif à l'ensemble du secteur tertiaire du champ d'application de cet organisme. Cela n'a pas empêché la diminution des effectifs d'une année à l'autre, à l'exception de 1969, où s'est faite sentir la reprise économique consécutive aux événements de mai 1968.

Fig. 32 - Evolution comparée de l'emploi dans les ressorts de l'ASSEDIC Rhône-Alpes et de Roanne



C'est une crise de l'emploi dans l'industrie. Avec le secteur public (2) le nombre de salariés passe de 47.500 à 45.000, du 31.12.1964 au 31.12.1968, soit une perte de 5%, et diminue encore de 1.100 en 1970. Ces chiffres ne tiennent pas compte du chômage partiel qui touche 1.500 personnes en 1965 et 4.000 en 1966, pour le seul arrondissement de Roanne (3). Or, jusqu'en 1964, le manque de main d'oeuvre était considéré comme l'obstacle principal à la croissance. En 1962 et en 1963, on ne comptait en moyenne dans l'année que 72 chômeurs secourus pour tout l'arrondissement et 46 en 1964. Leur nombre atteint 157 en 1965, 178 en 1966, 334 en 1967 et passe par un maximum de 659 en 1968. A partir de 1969, il se maintient autour de 500, auxquels s'ajoutent les 150 chômeurs secourus des cantons de Thizy et d'Amplepuis. C'est un contingent incompressible, comme le montre la répartition des allocataires de l'ASSEDIC en 1967 (4). 60% d'entre eux sont des travailleurs du tissage et la plupart sont des personnes âgées (près des deux tiers ont plus de 50 ans et 41% ont entre 60 et 65 ans), qui ne peuvent pas se reconverter. Pourtant, le taux de chômage; même en 1968 avec 1,6%, s'est toujours situé en-dessous de la moyenne française.

Sans doute, les chiffres officiels représentent mal, ici comme ailleurs, la situation réelle. Il y a d'abord les mesures prises par l'Etat. Le Fonds National de l'Emploi verse une allocation de pré-retraite, qui représente de 80 à 90% du salaire aux licenciés de plus de 60 ans. L'embauche à l'Arsenal est poussé aux moments les plus critiques : 500 hommes l'ont été entre 1965 et 1970 lors de la crise du tissage et 160 en 1972, pour pallier la fermeture des papeteries Navarre. Ensuite, les jeunes, à la recherche d'un premier emploi ne sont pas comptés comme chômeurs. Et cependant, les difficultés qu'ils éprouvent habituellement à se procurer sur place un emploi dans leur spécialité se sont aggravées. D'après les renseignements recueillis à l'Agence Nationale de l'Emploi, sur 474 jeunes sortis en juillet 1971 des établissements techniques de Roanne avec un diplôme de métallurgie,

275 sont placés le 10 Octobre 1970, dont 120 seulement sur Roanne. Il reste à la même date 90 à 100 jeunes à la recherche d'un emploi de bureau ou d'aide-comptable, surtout des jeunes filles qui ne sont pas résolues à quitter la ville et dont beaucoup seront obligées momentanément à travailler en bonneterie.

Ainsi le chômage a été atténué par l'accélération de l'exode, et pas seulement des jeunes. On se rappelle qu'entre les deux recensements de 1962 et 1968, les départs ont été aussi nombreux que les arrivées pour la population métropolitaine, à l'intérieur de l'agglomération roannaise, et que l'excédent migratoire est redevable aux étrangers. Si bien qu'on aboutit au paradoxe que, même aux moments les plus sombres, les entreprises continuent à avoir des difficultés à recruter du personnel compétent et que les licenciés finissent pas se recaser. Pourtant, le recasement n'allait pas de soi, surtout pour les salariés d'une branche aussi statique que le tissage, qui ne les avait pas préparés aux adaptations. Se recaser c'est accepter d'exercer un métier différent, souvent avec une qualification inférieure, car les emplois proposés sont le plus souvent des postes d'O.S. et que les spécialités du textile, du tisseur au gareur, ne sont pas transposables en dehors de la profession. Les plus âgés ne peuvent pas se faire au rythme industriel, comme l'a montré la statistique des chômeurs. Se recaser, c'est aussi accepter des déplacements quotidiens, du village ou de la petite ville de la soie et de la cotonne vers les centres d'activités plus diversifiées.

Au total, pas moins d'un salarié de l'industrie sur cinq a dû changer de métier. Il y a eu davantage encore de licenciés, car ils ont été choisis, autant que possible parmi le personnel à l'âge de partir en retraite, particulièrement nombreux dans les entreprises en difficultés, qui avaient cessé de recruter. On peut estimer à plus de 10.000 les emplois supprimés, dont 7.000 dans le tissage et la transformation, soit près d'un sur deux existants en 1964, 1.500 dans la bonneterie, 300 dans la confection, près de mille dans les industries semi-lourdes (fibranne, terre cuite, papier), quelques centaines dans la métallurgie et les industries diverses, sans compter le bâtiment où les fluctuations sont la règle. L'augmentation des effectifs dans la métallurgie, la confection et les industries nouvelles explique que le bilan de l'emploi ait été moins lourd. Et bien souvent, les entreprises qui se sont restructurées n'ont pas toujours pu éviter une phase de licenciements avant de réembaucher. Il en a été ainsi pour les Tissages Roannais, qui ont regroupé les principales affaires de la ville et pour Schaptex, moulinage de fibres synthétiques, qui a succédé à la filature de schappe d'Amplepuis. Bien des salariés ont été licenciés plusieurs fois avant de retrouver un emploi stable.

II - UNE CRISE DE CONFIANCE

On peut penser quels traumatismes a causés cette crise de l'emploi. Et l'actualité est bien sombre. Les journaux locaux sont encombrés d'informations aussi décourageantes les unes que les autres: tant de licenciements à l'usine X; encore des usines qui ferment; le secteur de Z à son tour touché par la récession. Aucune lueur d'espoir n'apparaît. Voici la chronique de l'hebdomadaire l'Essor du 10.2.67, consacrée aux cantons de Thizy et Amplepuis:

LA SITUATION ECONOMIQUE

A Amplepuis, l'horaire de travail est tombé à 32 heures au tissage Ferrari. Mais il y a plus grave: la fermeture totale de la Filature de Schappe est-annoncée pour la fin de mars. Une partie de son personnel a été réembauché par la direction de "Schappetex" - il s'agit d'une usine différente- on pense que d'autres personnes pourront l'être encore.

- A la suite des licenciements des Ets Peugnet à Bourg-de-Thizy, une rencontre a eu lieu à la mairie de cette commune.....

- A Cours (Rhône) la direction des Etablissements Giraud (menuiserie industrielle du groupe Gimm) a fait ^{part} de "l'abandon momentané de son projet d'installation d'une seconde unité sur le terrain de la gare de Cours : décision dictée par les circonstances actuelles dans l'industrie du bâtiment qui ne permet pas la réalisation d'investissements importants, ceci malgré l'aide apportée par la commune, et en particulier par M. le maire de Cours".

Celle consacrée à l'arrondissement de Roanne dans un numéro de mars 1968 rend le même son.

Il ne semble pas que la situation doive sensiblement s'améliorer dans l'immédiat.

Après les 110 licenciements de l'usine Dumarest, les trois licenciements de Tricot Elite, les dix-sept licenciements de chez Châtre, les cinq de chez Fayet, les vingt-quatre de chez Ben Mussa à Charlieu, les huit de chez Dicker Micchi, les trois de chez Wagnon, les cinq de chez Gouttenoire et Cie (5), -chiffres donnés par la C.F.D.T., voici que l'on apprend le licenciement de trente deux ouvriers -sur une soixantaine- aux Ets Pralus père

et fils au Coteau.

Ces établissements font la menuiserie d'appartement, l'installation et l'équipement de magasins et les meubles de pharmacies. Il semble, pourtant, que la majorité des licenciés pourra, dans ce cas particulier, être reclassée assez facilement, dans d'autres entreprises travaillant le bois.

La situation peut bel et bien paraître apocalyptique. Et les commentaires du journaliste, pourtant porté à la prudence et à la résignation par la tradition conservatrice de cet organe diocésain, se font inquiets, alarmistes et accusateurs. On lit le 9.9.67, à la suite de la fermeture d'un tissage de soie à Belmont : "Le désert roannais" n'est pas seulement une image. C'est, avec la récession du textile, la réalité de demain" et, quelques lignes plus haut : "on voudrait tout de même devant ces fermetures d'usines et ces licenciements en chaîne que la situation de l'emploi dans le Roannais commence à être prise au sérieux par les autorités responsables". Après avoir reproduit le communiqué des unions locales C.G.T. et C.F.D.T. de Thizy, à la suite de la fermeture des trois usines du groupe Willot, le numéro suivant parle de "maison qui brûle".

La crise secoue brusquement ces régions "sans problèmes", bien tranquilles. Réunions et prises de positions se succèdent. Le seul numéro, déjà cité, de l'Essor du 9.2.1967, signale une rencontre à Bourg-de-Thizy entre le député, le conseiller général, le maire, les représentants des licenciés et des syndicats; la réunion, le 31 janvier, des maires du canton de Thizy qui mettent en place "un syndicat intercommunal qui se donne pour tâche la recherche de terrains pour la création d'une zone industrielle et d'industries susceptibles de s'y établir"; une communication le 2 février à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lyon sur la dégradation dans les cantons de Thizy et d'Amplepuis; la réception le 3 février par le préfet du Rhône d'une délégation des maires du canton de Thizy, accompagnés du sous-préfet, du député et des représentants syndicaux, afin de demander le classement en zone critique des cantons de Thizy et d'Amplepuis. Cette revendication sera appuyée par une "marche sur Lyon" des syndicats. Le mécontentement se traduit aux élections législatives de mars 1967 par la victoire du candidat socialiste sur le député sortant U N R, maire de Tarare.

A Roanne, le débat économique est porté sur la place publique. Le rapport de la C.F.D.T. de mai 1966 met en lumière les déséquilibres régionaux, insiste sur la nécessité d'améliorer les infrastructures et d'implanter des services et des entreprises d'assez grandes dimensions, particulièrement en mécanique et en construction électrique, ce qui permettrait l'emploi de la main d'oeuvre qualifiée (6). A ce contre-modèle d'industrialisation, les milieux économiques préfèrent un contre-modèle d'image de marque : la Jeune Chambre Economique publie la brochure "Vendre Roanne". La Chambre

de Commerce rompt avec le splendide isolement. Elle pousse à la réalisation des zones industrielles, demande en vain le rattachement de l'arrondissement à l'OREAM Lyon-Saint-Etienne par lettre de son président du 10 Avril 1968 (7), fait appel à l'aide publique. Le soutien de l'appareil de l'État est le thème de la campagne du candidat UDR, qui l'emporte par 19.500 voix contre 10.500 au député centriste sortant, maire de Roanne. Le fait que deux circonscriptions législatives sur trois aient changé de titulaire montre l'inquiétude de l'opinion. C'est dans les communes manufacturières qu'elle est la plus profonde. Ainsi, un "comité survie" se met en place à Cublize. Toute reprise semble impossible car, quand bien même des usines s'implanteraient, il n'y a ni les logements, ni les services et les loisirs capables de retenir les cadres et les jeunes. Cette prise de conscience souterraine ne sera pas étrangère à l'inhabituelle animation de la campagne pour les élections municipales de 1971.

III - UNE CRISE COMPLEXE

La crise a paru générale, parce qu'elle a été déclenchée par une conjonction d'éléments conjoncturels. Mais leur répercussion a été très inégale, en fonction du degré d'adaptation de chaque secteur de production à l'économie moderne.

1 - Les difficultés conjoncturelles

Le plan de stabilisation Giscard d'Estaing, mis en oeuvre en 1963 et qui, en fin de compte, a été maintenu jusqu'aux événements de mai 1968, a gêné l'ensemble des entreprises par les restrictions et le renchérissement du crédit, ainsi que par le ralentissement de la croissance qu'il a entraîné. Les entreprises marginales, celles dont la gestion était défectueuse, mais aussi celles qui avaient lancé des investissements furent les plus exposées. Or cette conjoncture défavorable coïncide avec la liquidation du protectionnisme, sous l'effet conjugué de la fin de la préférence impériale, et de l'abrogation des dernières mesures restrictives qui conduisent à l'établissement du Marché Commun. Les conséquences de la perte progressive des marchés coloniaux culminent à la suite de l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962. Or l'industrie textile régionale faisait encore, en 1964, 10% de son chiffre d'affaires avec la zone franc et y trouvait un débouché assuré et rémunérateur pour des articles de basse qualité, invendables ailleurs. Les branches les plus traditionnelles ne sont pas prêtes au repli sur le marché national ni à la confrontation avec les pays industrialisés.

Par contre les difficultés passagères du bâtiment, de la métallurgie et des autres industries récentes, comme le bois, ne sont imputables qu'au plan de stabilisation. L'évolution des chiffres de l'emploi montre qu'il ne s'agit que d'une pause dans le développement d'industries jeunes. Dans le coton, le tissu éponge, dont l'organisation est solide, trouve rapidement à remplacer les débouchés coloniaux grâce à

la forte expansion des articles de plage.

2 - de la récession aux crises d'adaptation

La crise sera plus sensible dans la bonneterie et le voile tergal, car ces deux branches nouvelles ou rénovées restaient encombrées de pratiques artisanales. Celles-ci ne pouvaient subsister qu'avec des marges bénéficiaires suffisamment élevées, pour dispenser de toute préoccupation de productivité et de rationalité. Au fond ces difficultés s'apparentent à celles que nous avons observées à peu près à la même époque, dans l'industrie spontanée de l'"Italie du milieu", lors du passage de la phase de croissance rapide à l'âge de maturité (8).

a) la bonneterie (voir annexe 3)

Le malaise de la bonneterie se lit dans les statistiques de la Chambre Syndicale. De 1964 à 1968, le chiffre d'affaires qui précédemment augmentait de 10% par an, a diminué de 13% en francs constants. Les emplois ont baissé de 6%, passant de 12.500 en 1964 à 11.700 en 1968. Cette réduction affecte de façon sévère les ouvrières à domicile, dont l'effectif diminue de 30%, ce qui en soi témoigne d'une rationalisation, mais touche aussi les ouvriers en usine. De septembre 1967 à l'été 68, leur nombre est passé de 8.500 à 7.600. Des annexes établies à la campagne ferment, comme à Saint-Jodard et à Saint-Romain-la-Motte. C'est alors qu'on enregistre le maximum de chômeurs et de demandes d'emploi non satisfaites, des femmes en majorité, car la bonneterie n'est plus en mesure d'absorber les licenciés du tissage.

Gênée par les restrictions de crédit, la bonneterie roannaise a été en outre touchée par la quasi-disparition des débouchés coloniaux, en particulier par la fermeture du marché algérien en 1967. Les exportations vers la zone franc sont tombées de 42 à 3 millions de francs, soit de près de 10% à 0,5% de la valeur de la production, de 1966 à 1971. La concurrence étrangère se révèle redoutable, en particulier celle des grosses entreprises italiennes et allemandes, qui pratiquent la grande série et obtiennent un rendement de 90% de la production théorique, alors qu'il n'est que de 60% à Roanne, à cause de l'éparpillement des collections. Enfin, le fully fashioned se trouve confronté à une crise de surproduction.

La bonneterie roannaise résiste moins bien ^{que} la bonneterie française. Beaucoup d'entreprises cherchent à travailler en sous-traitance pour des centres extérieurs et le groupe Vitos de Troyes absorbe Anick-Robelin. Cette maison, qui avait connu une expansion fulgurante, n'a pu résister à l'échec du lancement des robes en papier, initiative qui lui avait valu son heure de gloire dans la presse. En 1971, Vitos conserve la marque commerciale, mais ferme les trois usines Roanne et La Pacaudière pour la maille, Saint-Martin-d'Estreaux pour la confection en tissé teint. La constitution en janvier 1968 entre la maison Pierron et le groupe Prouvost-Masurel

de Roubaix d'une société de vente unique, sous la marque Welcome-Pierron marque l'effort entrepris par l'industriel roannais pour atténuer la répercussion du poids des frais généraux engagés précédemment, dans la perspective d'une croissance régulière.

A part le cas d'Anick-Robelin et l'absorption de petites entreprises par des moyennes, on est frappé par la stabilité des structures et l'échec des tentatives de concertation. C'est que la génération des fondateurs toujours à la barre, n'accepte pas de cesser d'être les maîtres. Après mai 68, quand la consommation intérieure est relancée et les importations d'Italie provisoirement bloquées, on pouvait se demander si la bonneterie roannaise se maintiendrait à la place qu'elle s'était faite.

b) La disparition des artisans-tisseurs de voile tergal.

Moins que la suppression des ventes sur les marchés coloniaux, dont la part était négligeable, le ralentissement de la demande intérieure va ramener dans la fabrique de Tarare le cortège coutumier des "mortes", auxquelles pendant la période de lancement, le voile tergal avait échappé. En effet, le plan de stabilisation coïncide avec la mise en service des usines modernes construites, à partir de 1962, et en particulier de 1966 à 1969. La période de creux, habituelle à Pâques, se prolonge quatre mois en 1965 et les affaires sont très ralenties de janvier 1967 à juillet 1968 et pendant les trois derniers trimestres de 1970. Ces récessions se marquent par une diminution de 10% de la production et ne compromettent pas la croissance, car la saturation du marché intérieur a conduit les fabricants à développer l'exportation (voir annexe 4). Cependant elles vont mettre en cause l'existence des artisans-tisseurs dotés d'une demi-douzaine de métiers automatisés, qui n'avaient pas pu profiter des belles années pour s'équiper. Leur existence était précaire car le prix de façon avait été aligné sur celui des métiers automatiques : par exemple pour une "laize", c'est-à-dire une largeur de 4 mètres, il tombe de 4 francs 20 le mètre en 1962 à 3 francs.

La crise de 1967, la plus longue et la plus sévère, va être fatale aux artisans. Les voilà privés d'ordres, que les fabricants réservent à leurs usines, ou contraints d'accepter des tarifs de misère: 2,20 francs pour une laize de 4 mètres. A peu près un atelier sur deux ferme. Le nombre d'artisans immatriculés à la Chambre des Métiers de Roanne est passé de 103 à 63 à Saint-Just-la-Pendue et de 139 à 76 dans le reste de la zone, entre 1963 et 1972. Les jeunes s'embauchent pour faire équipe dans les usines de Tarare, du Coteau et de Balbigny. Ils continuent à habiter le village, où ils ont maison et jardin. Ceux qui persistent, souvent les plus âgés, savent qu'ils seront réduits à vivoter et que leur atelier ne leur survivra pas. Ils sont contraints de travailler en seconde main pour un façonnier-usiner, car leur production est trop faible pour intéresser le fabricant. Un artisan de Saint-Just-la-Pendue, qui a 7 métiers de petite et moyenne largeur, sur lesquels la pression des installations nouvelles est moins forte, se faisait en octobre 1968, en conjoncture

favorable, 1.500 Frs par mois, en passant avec sa femme 13 heures par jour sur les métiers, sans compter le "ressuïté". Quelques-uns qui avaient atteint un stade semi-industriel (une vingtaine de métiers actionnés en double équipe) pourront franchir la mauvaise passe, grâce à l'appoint temporaire de ressources complémentaires, comme ces deux tisseurs de Saint-Cyr-de-Valorges, dont l'un a élevé des cobayes et l'autre cultivé des champignons ! La crise de 1967 a même atteint temporairement les façonniers-usiniers. L'Essor du 14.7.67 fait état de 5 licenciements chez l'un d'eux à Croizet-sur-Gand et de 7 chez un autre de Chirassimont, qui employaient respectivement 15 et 20 salariés. Quelques petits fabricants cessent leur activité. Le secteur de Saint-Just-la-Pendue était touché à son tour par l'insécurité.

c) Le cas des industries diverses anciennes et des services nationalisés.

Pour les industries diverses, anciennement implantées, le ralentissement de la croissance et l'ouverture des échanges ne font qu'accélérer les exigences de modernisation. Comme elles appartiennent à des branches dont la capacité d'expansion est limitée, leur maintien ne peut être assuré que par des gains de productivité. Mais cela se traduit par des licenciements. On les constate dans les tanneries, tuileries et fabriques de crayons. La même évolution se produit dans le secteur public nationalisé. Entre 1962 et 1972, le personnel employé dans l'arrondissement de Roanne passe de 1000 à 450 pour la SNCF, de 500 à 200 pour EDF-GDF.

Les industries lourdes souffrent de l'éloignement de Roanne par rapport aux axes de communications modernes et du recul du charbon de Blanzy, dont la proximité était un avantage dans l'approvisionnement en énergie. Le groupe Rhône-Poulenc parvient à renforcer la position de "France-Rayonne", qui fournit les deux tiers de la production française de fibranne, cela au prix d'une automatisation intense, qui entraîne une réduction de moitié des effectifs : montés à 1300, ils sont tombés à 700 en 1968. Par contre l'unité de fabrication des papeteries Navarre a fermé début 1972, entraînant la suppression de 400 emplois masculins. Certes sa localisation n'avait plus de justifications économiques. C'est pourquoi elle avait été orientée vers le papier de qualité, papier glacé des couvertures de magazines par exemple. S'il avait été rénové, le matériel était ancien : deux machines datent d'avant la guerre de 1914, les deux autres d'entre les deux guerres. En 1967 seulement, on ajoute une unité moderne de papier couché. Il ne semble pas que la gestion ait été très rigoureuse. Comme le groupe était en déficit (9), victime d'ailleurs du suréquipement de la branche, l'usine de Roanne était condamnée.

3 - de la récession à la crise de structure : le tissage traditionnel

La cotonne, la soierie, la couverture classique de Cours trouvaient leur survie dans les marchés coloniaux et dans la "rente de médiocrité" que représentaient le matériel amorti de longue date et l'infériorité des rémunérations et des conditions de travail -à commencer par celles des chefs d'entreprise de petite taille-. Toutes ces affaires qui péréclitaient doucement tout en pensant pouvoir "s'en tirer", confiantes en une reprise qui les remettrait en fonds, en leur permanence qui les faisait paraître invulnérables, dans le soutien des banques pour celles qui recouraient au crédit, vont se trouver incapables de faire face aux conditions nouvelles de l'industrie textile.

a) Liquidation du passé et mutation technologique

Ces industriels désabusés ne vont pas pouvoir répondre aux exigences des marchés des pays industrialisés. Comme les besoins élémentaires sont amplement satisfaits, il faut être attentif à la mode et aux usages industriels. Nous avons montré, à partir de l'exemple des petites villes du Haut-Beaujolais comment ils s'étaient persuadés qu'il ne leur était pas possible de changer de fabrications (10). Même si le crédit n'avait pas été freiné et les prix bloqués, adaptation et reconversion n'étaient pas pensables en raison des mentalités. Agés -les deux tiers d'entre eux ont plus de cinquante ans-, volontiers autocrates, "ces chefs d'entreprises domestiques, sinon dynastiques" (11) supportent toutes les faiblesses de l'entreprise familiale. Leurs cadres, recrutés parmi les parents, ou formés sur le tas, manquent d'ouverture et ne sont pas suffisamment spécialisés pour les décharger des besognes de routine. Leur milieu professionnel, dominé par les "descendants" qui n'ont eu qu'à reprendre une affaire prospère, finit de les isoler : la conservation du passé y passe pour sagesse et toute dérogation à l'individualisme, pour folie. Le mouvement syndical, en porte à faux dans une branche en difficultés, et qu'ils se sont employés à paralyser par une attitude paternaliste, n'est pas là pour les aiguillonner. D'ailleurs, "la main d'oeuvre se rend compte de sa médiocre situation, mais juge qu'il est inutile d'améliorer ce qui est, en tout état de cause, en train de disparaître" (12). Les ouvriers se bornent à recommander à leurs enfants de prendre un autre métier, ce qui explique la désaffection dont souffre encore aujourd'hui l'industrie textile.

La fermeture, quasi totale des marchés coloniaux, consacrée par la suppression des licences d'importation en Algérie, se traduit, en 1965, par une chute brutale des livraisons, d'un quart pour la cotonne, complète pour le voile de rayonne. Une à une, les entreprises prisonnières du passé ferment ou sont absorbées, à commencer par les plus prestigieuses. On croyait la situation

assainie lors de la reprise de Juillet 1968. Si l'on ne s'inquiète guère de la disparition des derniers rescapés, l'opinion est fort anxieuse de constater que des entreprises équipées de façon moderne et dont la politique commerciale est saine, ne puissent pas tenir et que, dans les regroupements, les mesures de restructuration ne soient pas suffisantes. 1970 est une mauvaise année : les suppressions d'emplois sont aussi nombreuses qu'en 1966. A la liquidation du passé vient se superposer la mutation technologique, que le matelas de protection d'affaires vétustes avait retardée jusque là.

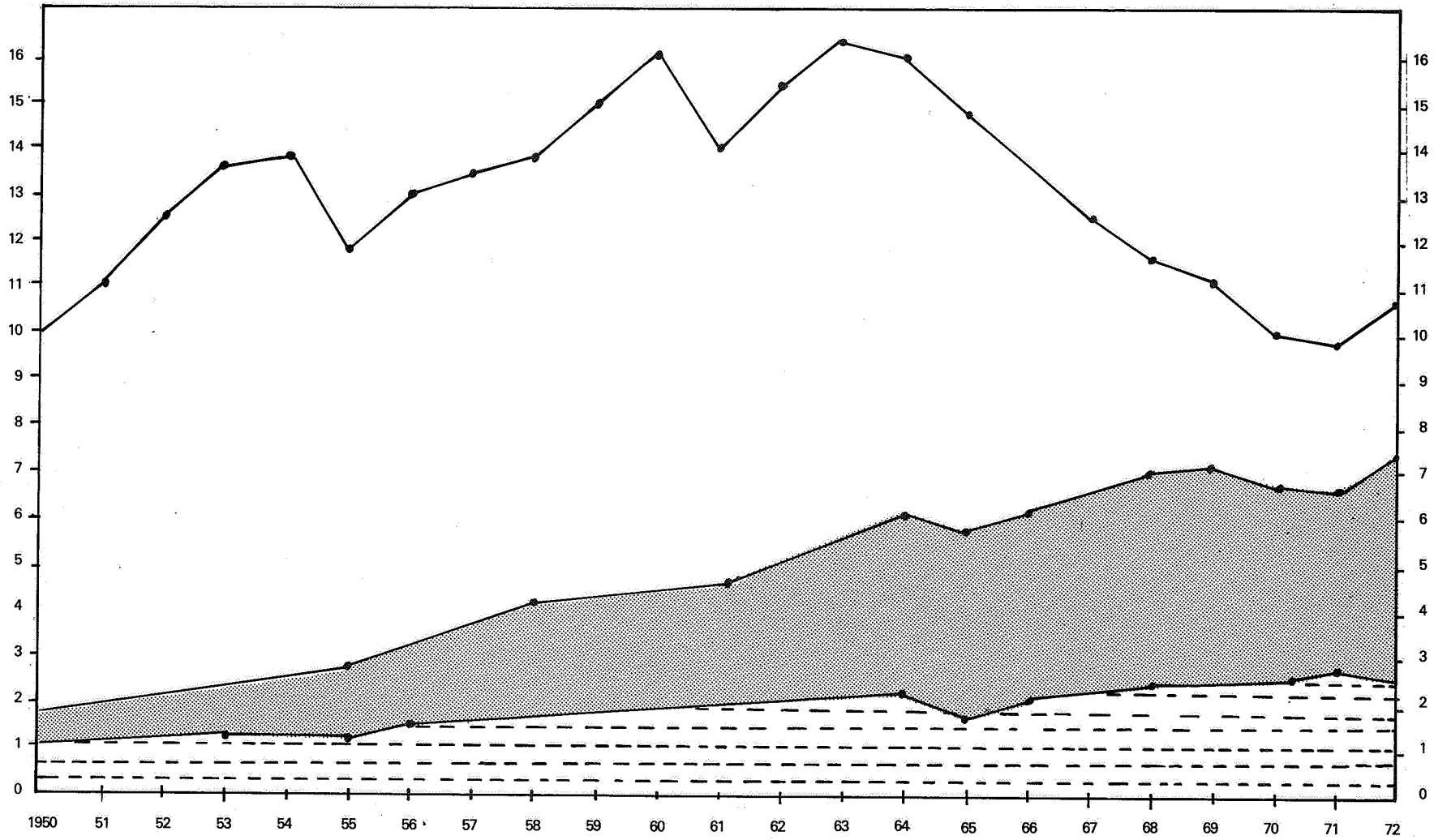
Le métier automatisé était, somme toute, proche des premiers métiers mécaniques. Il ne pouvait soutenir la concurrence avec le métier automatique, qui fait tomber le prix de revient de la duite de 75 à 80 centimes anciens pour un métier qui bat à 110-120 coups-minute, à 30 centimes (11). Les entreprises disparues les premières n'avaient pas eu les moyens financiers d'en acquérir, car il coûte 2 millions et demi d'anciens francs et qu'on ne l'achète pas à l'unité : un ouvrier en surveillance quinze, un gareur en entretien 40. Mais le métier automatique est lui-même dépassé par le métier sans navette et le "non tissé" (13) qui font leur apparition vers 1968 : pour la fabrication des wassingues, un métier automatique sort 2,8 mètres à l'heure, un métier sans navette 9 mètres et le non-tissé 198 mètres ! Or le métier sans navette coûte six millions. Industrie de main d'oeuvre, l'industrie textile devient industrie de capitaux. Dans l'industrie cotonnière, on estime qu'il faut de 12 à 13 millions pour reconduire à 12 ou 15 ans un emploi et 75 millions pour créer de toutes pièces un poste de travail à trois équipes dans une unité intégrée (14).

b) L'heure de vérité de la cotonne et de la soierie.

1963 et la première moitié de 1964 avaient été pour la cotonne une période favorable. La demande intérieure, stimulée par les achats des rapatriés d'Algérie, se situe à un niveau élevé. On dépasse les 10.000 tonnes de tissus plats. La capacité de production est utilisée à plein et l'horaire est de 42 heures 30 par semaine. Mais à partir de 1964, la situation se détériore gravement : en juin 1965, l'activité est inférieure à la normale de 30%. En dépit de légères reprises fin 65-début 66 et de juillet 68 à juin 69, elle s'affaisse encore de 5% environ par an, jusqu'au second paroxysme du début de 1970 au premier semestre 1971, qui se traduit par une nouvelle chute de 30%. Au début, la baisse en tonnage est peu sensible, car les maisons accumulent les stocks d'articles classiques et renforcent l'orientation vers des articles moins élaborés comme les tissus industriels. Par la suite elle est d'autant plus forte que la modernisation passe par une plus grande utilisation de fibres nouvelles, dont la densité est inférieure à celle du coton (voir annexe 2).

Fig. 1 - DIAGRAMME DE LA PRODUCTION DE TISSUS DE COTON DANS LA RÉGION DE ROANNE-THIZY DEPUIS 1950

en milliers de tonnes



Tissu lourd



Tissus bouclés



Article classique

Les milieux professionnels insistent beaucoup sur la fermeture des marchés coloniaux. Ils en exagèrent sans doute les effets. Le temps n'est plus, depuis longtemps, où la région travaillait un jour sur quatre pour l'Outre-Mer. La fermeture de l'Indochine à partir de 1954, qui absorbait un quart de ces exportations, leur a porté un premier coup. En 1961, elles ne représentent plus que 2.000 tonnes, soit 15% du tonnage. Elles tombent à 1.000 tonnes en 1965 pour disparaître pratiquement en 1971. Une industrie vigoureuse aurait pu y remédier. Les vraies raisons de la crise sont qu'on continue à fabriquer, sur du matériel dépassé, des articles qui ne se vendent plus : le vichy, le croisé de coton, détrônés par l'imprimé, la maille, les tissus en fibres synthétiques. La contraction du marché intérieur suscite une concurrence ruineuse.

La crise a été plus sévère qu'ailleurs. Pour l'ensemble de l'activité cotonnière, y compris donc le tissu éponge et le tissu lourd qui ont continué leur progression, la diminution a été, entre 1964 et 1972, de 31% pour la région au lieu de 11% en France pour les tonnages, de 48% au lieu de 27,2% pour les effectifs, de 52% au lieu de 32% pour le nombre des métiers. Plus de la moitié des métiers existants et 70% des métiers ordinaires ont été supprimés. Et pourtant en 1972 le matériel conserve encore un certain retard, dû au maintien d'entreprises qui font encore la petite série dans le tissu éponge et l'article classique. Si l'on compare la région Rhône-Alpes, où le secteur de Roanne-Thizy assure 85% de la production et la France, le pourcentage des métiers en activité par rapport aux métiers existants est respectivement de 93 et de 80%, celui des métiers ordinaires par rapport aux métiers en activité de 40 et de 15%, celui des métiers en simple, double et triple équipe de 12, 37,5 et 50% au lieu de 4,5, 44,5 et 51% (14bis). Pour la seule cotonne, on peut admettre que les effectifs sont tombés de 4500 à 1500 et la production de 10.000 à 3.000 tonnes entre 1963 et 1971.

La crise va frapper toutes les catégories d'entreprises, des plus petites aux plus prestigieuses. Les grands cotonniers de Roanne vont être mis en difficultés dès la première phase, de 1965 à 1968. Quatre d'entre eux vont être absorbés par Dolfus-Mieg et Cie, qui les réunit dans une société nouvelle, les Tissages Roannais. On comprend que le groupe, qui avait rassemblé autour de la célèbre filature de Mulhouse ses principaux concurrents de l'Est et du Nord, comme J. Thiriez et Cartier-Bresson, ait été intéressé par la constitution d'une branche complémentaire de tissage. Or, il avait des créances sur la place qu'il fournissait en filés. En 1964, il accorde un prêt à une maison. En 1965, il prend une participation majoritaire dans la société Déchelette-Despierres et dans les Tissages A. Bréchar, en même temps que dans la société Dupuis-Merle et Cie de Thizy, réduite à une affaire de négoce. En janvier 1967, il signe un accord avec Emile Grosse et fils, qui était en meilleure position, grâce à son important

département de linge de maison. Enfin en janvier 1968, la Société Chamussy-Grenot et Fouilland, qui conservait de solides débouchés dans la clientèle rurale et en Afrique Noire, négocie son intégration pour le 1er Janvier 1970 et fournit aux Tissages Roannais son premier P.D.G.. Pas pour longtemps, car fin 1969, D.M.C. s'associe à Texunion, groupe textile de Rhône-Poulenc, et prend 51% des actions de la Nouvelle Texunion, qui avec un chiffre d'affaires de 760 millions, devient l'un des premiers grands du textile français. Les Tissages Roannais forment la Division Tissés Teints de Texunion, dont la présidence passe à un représentant de la fabrique de doublure de Roubaix, Leclercq-Dupire, qui avait absorbé des affaires de soierie lyonnaises. Celui-ci nomme comme directeur le responsable d'une usine des Vosges (15). L'année 1970 est particulièrement difficile : le chiffre d'affaires tombe de 55 millions en 1969 à 48. Les premiers exercices avaient déjà été déficitaires et cependant les investissements sont indispensables, notamment en métiers sans navette. Par souci de rationalité, les vieux métiers sont supprimés et six usines fermées, dont tous les tissages de Roanne, où les 700 emplois ouvriers que l'on comptait encore en 1966 sont réduits à 200. Le seul tissage important qui subsiste dans la ville est celui de Destre et Cherpin, reconverti pour moitié en 1963 dans le tissu-éponge, avec 170 ouvriers. En effet, le tissage Dumarest, qui comptait 200 salariés avant la crise, ferme purement et simplement en février 1968. Il ne représentait plus qu'une part minime et peu rentable d'intérêts plus vastes. Les Dumarest fournissent l'unique exemple de cotonniers locaux devenus financiers. Ils ont placé les bénéfices réalisés dans les comptoirs de l'Indochine et subsidiairement dans le tissage de Roanne, dans deux sociétés prospères où on retrouve d'autres intérêts coloniaux et textiles : la Société Application des Gaz, dont l'usine principale, Camping-Gaz International, est à Saint-Genis-Laval, près de Lyon, et la Compagnie Industrielle et Financière d'Alais, qui gère un portefeuille de valeurs mobilières (16).

A Thizy, l'agonie de la cotonne va se faire plus lentement, mais inexorablement. Aujourd'hui l'ancienne capitale de l'article populaire contrôle moins de 300 emplois, si l'on exclut la transformation. Les "marchands de tissus" ont voulu tenir jusqu'au bout. Chacun pensait candidement que sa maison resterait la dernière, mais beaucoup ont voulu aussi assurer leurs responsabilités envers le personnel en évitant de licencier, au risque de compromettre leur patrimoine. L'étalement de la crise a amorti les répercussions sociales, mais une cession en temps utile aurait peut-être rendu possible une restructuration. Les petites entreprises ferment les premières, les plus importantes de janvier 67 à juillet 68, quand le tissage roannais est déjà regroupé. Le groupe Willot, qui avait repris les établissements Chamrion et Sirot, abandonne la partie en

juillet 67, sans pouvoir réaliser des opérations immobilières rentables, sur cette colline où on ne sait que faire des bâtiments désaffectés. La mutation technologique de 1970 se traduit par l'échec d'un nouveau-venu, qui avait pourtant créé un important tissage de tissus pour chemises en polyester. La même année, Boussac est contraint de convertir en atelier de préparation pour l'usine Jalla de Régnv, le tissage de popeline de Michaudon, qui passait quelques années plus tôt pour un établissement pilote. Dans les villages les tissages indépendants qui faisaient l'article colonial ferment l'un après l'autre et le "baron de la vallée", qui avait repris ceux qui s'égrennent le long du Mardoret, est contraint d'abandonner, à son tour, au moment de la fermeture définitive du marché algérien. En fait d'articles populaires, il ne subsiste plus que de petits tissages dans la haute vallée du Reins et les Ets Thoviste et Gouttard, qui maintiennent à Bourg-de-Thizy, la tradition des marchands de tissus. Les tissages moyens des bourgs, à Saint-Vincent-de-Reins, Saint-Victor-sur-Rhins et Montagny subsistent avec des effectifs réduits. Seuls, trois tissages d'une cinquantaine de salariés, qui s'étaient spécialisés dans les tissus de confection-mode ou le linge de table ont traversé la crise sans grands problèmes. Le pays de Thizy et ses abords ne fournissent guère plus de 500 emplois, là où il y en avait 3.000 en 1954 !

Les difficultés du tissage se répercutent sur l'ennoblissement, terme qui tend à se substituer à celui de transformation. Elles sont moins sensibles, car les façonniers les plus liés à la cotonne -le groupe Gillet-Thaon à Roanne et des affaires moyennes à Thizy- ont diversifié leur activité et ont recherché des débouchés extérieurs. Mais la plupart ont connu des exercices déficitaires et des réductions d'emploi. Elles ont été d'un quart chez Gillet-Thaon, qui a absorbé en 1967 le département transformation de Brécharde. Dans le même temps, les ateliers intégrés ont disparu, sauf celui de Chamussy, conservé par les Tissages Roannais et celui de Thoviste et Gouttard.

La cotonne s'est recroquevillée comme une peau de chagrin. Ce qui subsiste est dominé par les groupes extérieurs. La réciproque n'est pas vraie, à l'exception de Sauvegrain, allié par sa mère aux Dumarest, qui en 1953 a fermé son bureau de Roanne pour s'installer à Paris. Il a pris des intérêts dans les tissages de popeline et d'articles de sport de Gray et Baume-les-Dames, intégrés par la suite à Texunion, et est devenu président du Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française. Exception isolée, comme celle des Dumarest sur le plan de la conversion. On peut aussi citer un héritier du tissage de Coutouvre fermé en 1960, qui a repris une affaire de maille à Grenoble, et les frères Van de Walle, figures de légende de Chauffailles, où ils sont arrivés de Flandre belge à bicyclette au lendemain de la guerre 1914-1918. Ils ont

réussi à faire d'un de leurs tissages une usine de transformation des matières plastiques, tout en maintenant l'autre en activité. A l'inverse, les industriels désabusés ont "accepté leur défaite", suivant l'expression de Dugrand. Les plus aisés vont vivre de leurs rentes et de leurs revenus fonciers; leurs enfants exercent des professions libérales ou exploitent des commerces, par exemple des garages. Les plus besogneux font du négoce de tissus.

La soierie, intermédiaire entre la haute nouveauté et la grande série, qui caractérise les districts de Charlieu-Chauffailles et de Panissières, va connaître une évolution semblable. Même succession de reprises, de l'automne 65 à la fin de 1966 et de l'automne 68 à la fin de l'été 69, et de paroxysmes. 1970 est ici encore "l'année terrible", mais la conjoncture prend le pas sur l'évolution technologique déjà profondément engagée dans les grands tissages de l'Isère. A la fermeture de nombreuses affaires de soyeux de Lyon et de Saint-Etienne, entraînée par la chute de maisons de haute couture parisienne, s'ajoute la réduction des exportations vers les Etats-Unis. On note aussi la même absence de réactions de la part des fabricants et des façonniers-usiniers. Pendant la crise il n'y aura pas d'investissements. Comme à Thizy, l'assainissement se fait seulement par la disparition, sans regroupements ni reconversions, d'affaires dont la solidité impressionnait. Par exemple, l'arrêt du tissage de toiles de parapluie Héraud à Bèlmonat en septembre 1967, et à Charlieu en 1970, les fermetures de Debiesse, le plus ancien fabricant, et de Bucol, réputé pour son "bel ouvrage", avec encore cent ouvriers en 1968, que la reprise par un donneur d'ordres, Ben-Mussa, n'a pu sauver. On note parfois la même ampleur des suppressions d'emplois : 400 sur 750 dans la région de Charlieu et 300 sur 450 à Panissières, entre 1964 et la fin de 1970. Encore ces chiffres n'enregistrent-ils pas la quasi-disparition des façonniers indépendants à domicile.

IV - LA DISPARITION DE L'HERITAGE MANUFACTURIER

En confrontant l'industrie régionale, et au premier chef une industrie textile lentement élaborée au cours des siècles, aux réalités de notre temps, la crise a remis en cause l'héritage manufacturier qui avait survécu, en s'adaptant à la première révolution industrielle.

1 - La fin de la fabrique

L'évolution récente marque la fin de la fabrique, par disparition de son personnage-clé, le tisseur à domicile. Sans doute, depuis la crise de 1930, la plupart avaient rompu tout lien avec la terre, conscients de la nécessité du choix : devenir ouvrier ou agriculteur, mais à part entière. Aujourd'hui avec ses

quelques métiers anciens, même rénovés, il ne peut pas rivaliser avec les prix de façon des usines, où chaque ouvrier surveille une vingtaine de métiers automatiques, et il n'a pas les moyens financiers d'atteindre ce niveau. Il n'y a plus qu'une quarantaine de tisseurs à domicile pour la cotonne, répartis dans la haute vallée du Reins, et deux entreprises pour leur donner des ordres : Suchel à Mardore, Gouttenoire et Deveaux à Saint-Vincent-de-Reins. Ils ne sont guère plus d'une centaine pour le voile-tergal, autour de Saint-Just-la-Pendue. Ils reçoivent la même rémunération que l'ouvrier d'usine, pour des horaires supérieurs. Ils sont âgés et n'ont pas de successeur.

Le fait le plus significatif est la désertion de la haute nouveauté dans ses bastions recherchés pour l'habileté et la conscience professionnelle de leurs tisseurs. Il y a là moins une fatalité technique qu'un fait de civilisation. En effet, les articles les plus délicats ne peuvent être faits qu'en atelier et sur des métiers à 110-120 coups minute. Les fabrications, en effet, sont particulières. La chaîne est tramée de façon lâche, puis imprimée à Lyon. On enlève ensuite les fils de chaîne et la pièce est retissée selon le motif imprimé. Pour les robes de mariage princier, le satin est imprimé et les motifs apparaissent en velours, en relief sur le fond qui a été rasé à la main dans les intervalles. Or, l'effort pour rationaliser et moderniser tout ce qui peut l'être a été tenté par un fils d'artisan de Saint-Denis-de-Cabanne. Après des études à l'école de tissage de Lyon, il acquiert l'expérience de la grande industrie, comme chef de fabrication à l'usine Boussac de Michaudon. Puis il se met à son compte : il se constitue une clientèle de soyeux, s'attache un groupe d'artisans qui ne travaillent que pour lui et construit un bureau et un atelier de préparation en 1962. Or depuis 1970, l'avenir s'assombrit. D'une part, la modification des priorités d'achat porte de moins en moins la clientèle vers le grand luxe dans l'habillement. La hausse vertigineuse du prix de la soie (17), le ralentissement, en raison du désordre monétaire, en particulier vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, des exportations qui constituaient 80% du chiffre d'affaires, ne sont pas là pour arranger les choses. D'autre part l'atavisme ne prévaut plus sur la contagion du mode de vie ambiant. Le tisseur n'accepte plus la succession, au cours de l'année, des "coups de feu", où on travaille quatorze heures par jour et des "mortes", la succession des bonnes années où l'on "enrange" pour compenser les mauvaises. L'affaire exemplaire de Jean Chevallier ne fait plus tourner qu'une quarantaine de métiers, répartis dans une quinzaine d'ateliers; et, quand bien même les débouchés seraient assurés, trouverait-elle demain des façonniers ? Par la force des choses, la haute nouveauté passe au stade semi-industriel et se réfugie, nous l'avons vu, dans des entreprises de 30 à 50 métiers qui fonctionnent à double équipe et font de moins en moins

appel aux tisseurs à domicile. Celle du maire de Bussières, qui avait encore 100 métiers au dehors jusqu'en 1968, n'en a plus que 20 en 1972.

Ainsi, l'élévation générale du niveau de vie et la fin de l'autarcie condamnent les articles de luxe, inséparables de rythmes de travail irréguliers, quand ils sont liés à la mode, et du travail manuel mal rémunéré. Leur fabrication n'est compatible qu'avec des genres de vie patriarcaux dans les pays pauvres, où tout revenu complémentaire, si modeste soit-il, est appréciable. La liste est longue des produits abandonnés : le tricot aux aiguilles pratiqué jusqu'aux années 1900-1930, la broderie à la main, puis Cornély, pratiquée en ateliers dans les villages jusqu'en 1939-1950. La disparition du tissage à domicile de la haute-nouveauté coïncide avec celle de la broderie sur métier Saint-Gall : le seul "fabricant de broderie" de Tarare ferme son atelier en 1972 et confie ses métiers à des artisans de Villers-Outréaux, près de Cambrai, où l'atavisme familial s'est mieux maintenu (18). Les accords de Grenelle de 1968, qui relèvent le SMIG et étendent les prestations sociales aux travailleurs à domicile hâtent l'évolution en cours. La confection à domicile du linge de table qui était très répandue cesse, sauf dans quelques villages de montagne, où on ferme les yeux sur le "travail noir". Pour la maille, une très forte réduction du nombre de femmes faisant les finitions chez elles avait été observée en 1966-1967, au moment de la récession. Elle se continue après 1968 malgré la reprise, car les bonnetiers, pour limiter la répercussion de la hausse des charges salariales sur les prix, choisissent des modèles simples, sans fioritures.

2 - la disparition du genre de vie mixte et la désertion des campagnes manufacturières.

Depuis la crise, le textile traditionnel a pratiquement déserté les campagnes. Non seulement elles abritaient les tisseurs à domicile, mais la modernisation du tissage a amené sa concentration dans les villes. Les petites et moyennes entreprises ou les annexes établies dans les villages ont presque toutes fermé. Elles avaient conservé le matériel ancien et sortaient les articles les plus simples, soierie classique, vichy à carreaux, voile de viscose, destinés en grande partie aux colonies et qui ne trouvaient plus preneur sur le marché national. Ainsi, à Belmont, les emplois salariés dans la soierie tombent de 158 à 10. A Cublize, ont été fermés trois tissages de cotonne sur quatre et le tissage de voiles de viscose de Goujat, arrêté par Texunion en 1970. A Mardore, ne subsiste qu'un seul tissage sur sept établissements.

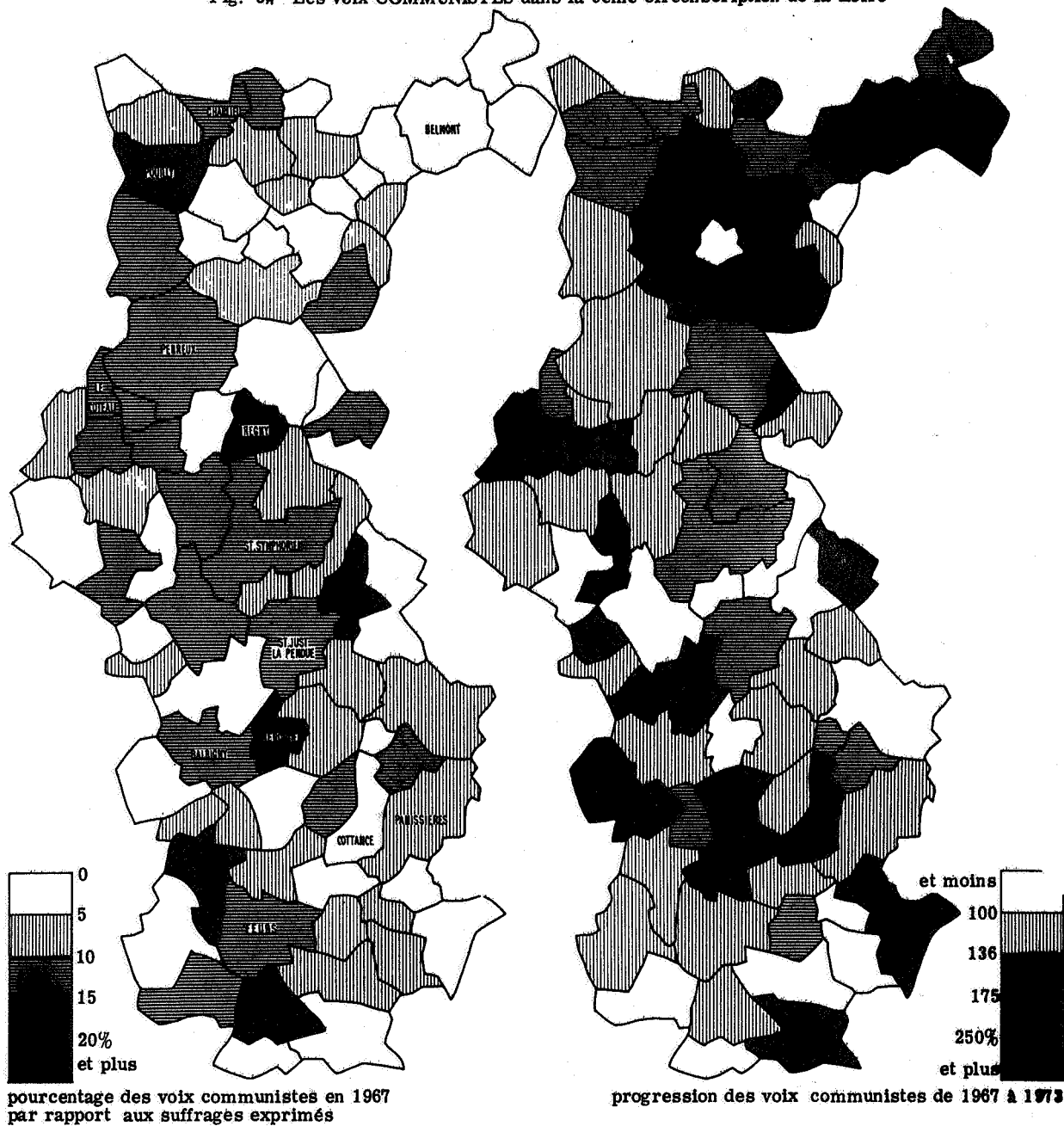
La fermeture de ces petites usines dispersées dans les bourgs et les écarts remet en cause l'association entre le travail agricole et le travail industriel pratiquée au sein de la famille, grâce à un partage des tâches entre

les générations. Le genre de vie mixte avait maintenu beaucoup d'exploitations de moins de dix hectares, peu progressives et tournées vers l'autoconsommation, non viables dans des conditions normales. Les aides familiaux, astreints à de longs déplacements, préfèrent s'installer en ville. Réduits aux seules ressources de la ferme, le chef d'exploitation, s'il n'est pas trop âgé et s'il a encore des enfants à charge, cherche à s'embaucher. Ainsi apparaît l'ouvrier-paysan stricto-sensu, avec les inévitables migrations pendulaires. Il en résulte une extensification du système de culture et une déprise humaine sur la terre.

Les campagnes manufacturières, qui avaient conservé des densités souvent supérieures à 50 habitants au km², grâce à leur nombreuse population active employée dans l'industrie, voient peu à peu désertés les écarts et les bourgs, où le secteur tertiaire se trouve hypertrophié. Sans doute quelques bâtiments désaffectés ont été réutilisés à partir de 1971 par des bonnetiers ou pour des industries diverses. Mais les villages ne s'en trouvent pas moins réduits au rôle de communes-dortoirs et les plus éloignés des centres d'emploi entrent dans la zone d'abandon. Pendant les heures de travail, seul quelque tracteur vient rompre le silence et on ne rencontre plus que des enfants et des vieillards. A Jarnosse, à mi-chemin entre Charlieu et Thizy, on ne compte plus que 325 habitants en 1971, contre 404 en 1962, dont 104 âgés de plus de 60 ans ! Quarante travailleurs partent chaque matin, soit plus de la moitié de la population active non agricole. A Lay, pour une population de 644 habitants, une centaine de personnes travaillent en dehors de la commune (19).

Le tisseur à domicile et le paysan des écarts, tour à tour employé dans une usine de taille réduite, à l'atmosphère paternaliste, et patron sur sa petite exploitation, se considéraient plus comme des travailleurs indépendants que comme des salariés et étaient bien loin de toute conscience de classe. Or ils vont se recaser dans de grands établissements appartenant à des groupes capitalistes puissants, comme Boussac à Régny, Texunion à Saint-Jean-la-Bussière, l'usine de wagons de Balbigny et la fabrique d'ameublement Beka au Coteau, où ils se trouvent en présence d'ouvriers de la ville et de syndicats structurés, en tête desquels se place la C.G.T. Ils vont fortement ressentir leur condition de dépendance, même si cela leur vaut de meilleures rémunérations. Leur sentiment d'être prolétarisés va se traduire dans le comportement électoral de la 6ème circonscription de la Loire, qui correspond à la rive droite du fleuve, du canton de Charlieu au nord à celui de Feurs au sud. Le parti communiste y était pratiquement inexistant, recueillant moins de 10% des voix en 1967. Il ne recule pas en 1968, contrairement à l'ensemble du pays, et en 1973, il accroît son audience d'un tiers. Alors que sa progression est limitée dans les centres urbains

Fig. 34. Les voix COMMUNISTES dans la 6ème circonscription de la Loire



et ouvriers (Charlieu, Le Coteau, Régny, Balbigny et Feurs), il fait une nette percée dans les campagnes manufacturières d'hier, en particulier celles de la cotonne et de la soie, où il obtenait moins de 5% des suffrages. Son pourcentage double dans le canton de Belmont, l'est des cantons de Charlieu et de Perreux et autour de Panissières, où la commune de Cottance détient le record avec un accroissement de 350% ! La netteté du phénomène montre que le changement socio-professionnel s'est mué en changement socio-culturel.

B - AMPLEUR ET LIMITES DES TRANSFORMATIONS -

I - LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEL OUTIL DE PRODUCTION

A la crise de l'emploi qui a sévi de 1964 à 1970, se superposent paradoxalement une croissance satisfaisante du chiffre d'affaires et une croissance impressionnante des ^{pour} profits industriels, particulièrement à partir de l'été 1968 (20).

1 - La reprise des affaires et des investissements

L'évolution du chiffre d'affaires du secteur privé en francs constants (20) fait apparaître de 1968 à 1971 une augmentation moyenne de 15% par an. Elle est moins sensible, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre dans les services (+ 11%) que dans l'industrie (+ 16%). Il est vrai que ces trois années sont particulièrement favorables, mais entre 1966 et 1972, l'augmentation annuelle moyenne dans le secteur secondaire est encore de 12% (voir tableau 1).

Comme élément supplémentaire d'appréciation, on pense au montant des règlements de compensation : Jean Labasse y voyait une image de la "surface financière" de chaque place (21). Mais depuis lors, une partie sans cesse croissante des transactions échappé aux banques implantées localement. Les banques parisiennes et lyonnaises ont développé leur activité à leur détriment, de même que le crédit à moyen et long terme est de plus en plus traité directement par les organismes professionnels nationaux. On ne peut donc tirer de conclusions de l'apparente stagnation des règlements en compensation. Dans le ressort de la Banque de France de Roanne⁽²²⁾, ils sont passés de 1470 à 1700 millions de francs, entre 1964 et 1970, soit une croissance annuelle de 2% seulement, sans commune mesure avec celle du chiffre d'affaires. Dans le ressort de la succursale de Lyon, on constate même une diminution de près de 3% en francs constants, de 1962 à 1971 !

L'évolution des risques bancaires, c'est-à-dire des engagements des entreprises et des particuliers, à la fin de chaque année, est au contraire

Tableau 1 - Evolution du chiffre d'affaires hors taxes dans l'arrondissement de Roanne

en M.f. courants	1966	1968	1969	1970	1971	1972
ind. métallurgiques	180	360	500	553	760	675
ind. textiles	750	780	955	1075	1223	1495
dont tissage et annexes	320	357	420	463	525	628
bonneterie (a)	360	360	460	530	600	750
habillement	70	63	75	82	98	117
ind. diverses anc. at.mat ^x constr, terre cuite	130	135	150	182	230	204
cuir	12	12	16	18	23	19
papier-carton	87	97	104	131	153	139
ind. diverses nouvelles	165	195	240	290	337	373
dt.ind.al. et agr.	100	120	140	150	175	195
bois & ameublement	35	50	70	75	97	106
bâtiment et T.P.	100	110	143	160	185	230
total industrie	1.320	1.580	2.000	2.250	2.730	2.980
services	?	380	460	500	570	870
total		1.960	2.460	2.750	3.300	3.850
en M.f. 1968	1966	1968	1969	1970	1971	1972
industrie	1.385	1.580	1.870	2.100	2.370	2.380
services		380	430	435	510	700
total		1.960	2.300	2.535	2.880	3.080

Source : C. C. I. De 1966 à 1968, le chiffre d'affaires est donné pour les entreprises réalisant plus d'un million de C.A. A partir de 1968, il est donné pour toutes les entreprises, ce qui fait apparaître une augmentation de 10%. On a tenu compte dans la répartition entre les branches que le pourcentage supplémentaire n'était pas le même d'une branche à l'autre.

un indicateur fiable, car ils sont reportés au siège de la Banque de France, dans le ressort du domicile de l'emprunteur, quelle que soit la localisation de l'organisme prêteur.

Tableau 2 - Evolution des risques bancaires par grands secteurs d'activités dans l'arrondissement de Roanne (en francs constants - indice 1968 = 100)

	1951	1960	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Total	17	40	90,7	100	116	133	163	157	162
industrie	22,2	53	94,4	100	125	139	175	180	176
commerce et services	5	5	75	100	80	105	110	104	113
agriculture et stocks	2,5	8	160	100	122	160	205	125	160

On constate que les risques bancaires en francs constants ont augmenté de près de 20% par an de 1967 à 1971 (19%) et de 1960 à 1967 (18,5%). Il n'avaient augmenté que de 15% entre 1951 et 1960, mais alors les risques étaient négligeables dans l'agriculture et le secteur tertiaire. Au contraire, le taux de croissance des risques industriels, qui était de 17,2% par an entre 1951 et 1960, tombe à 7% entre 1960 et 1967, pour s'élever à 25% entre 1968 et 1969, 18% en 1970 et 33% en 1971. Ainsi les premières années de la crise et celles qui l'ont précédée, ont été une période de sous-investissement dans l'industrie.

On en a confirmation si l'on examine les dépôts et les emplois.

L'examen des règlements en compensation nous a appris qu'une forte proportion des disponibilités et des prêts échappe aux banques de la place. Mais les professionnels estiment que les affaires traitées à l'extérieur le sont dans des proportions très proches de celles traitées localement, quant aux rapports entre dépôts et emplois et à leur distribution interne. Au niveau des ordres de grandeur, il est donc possible de faire "des pesées justes avec une balance fausse".

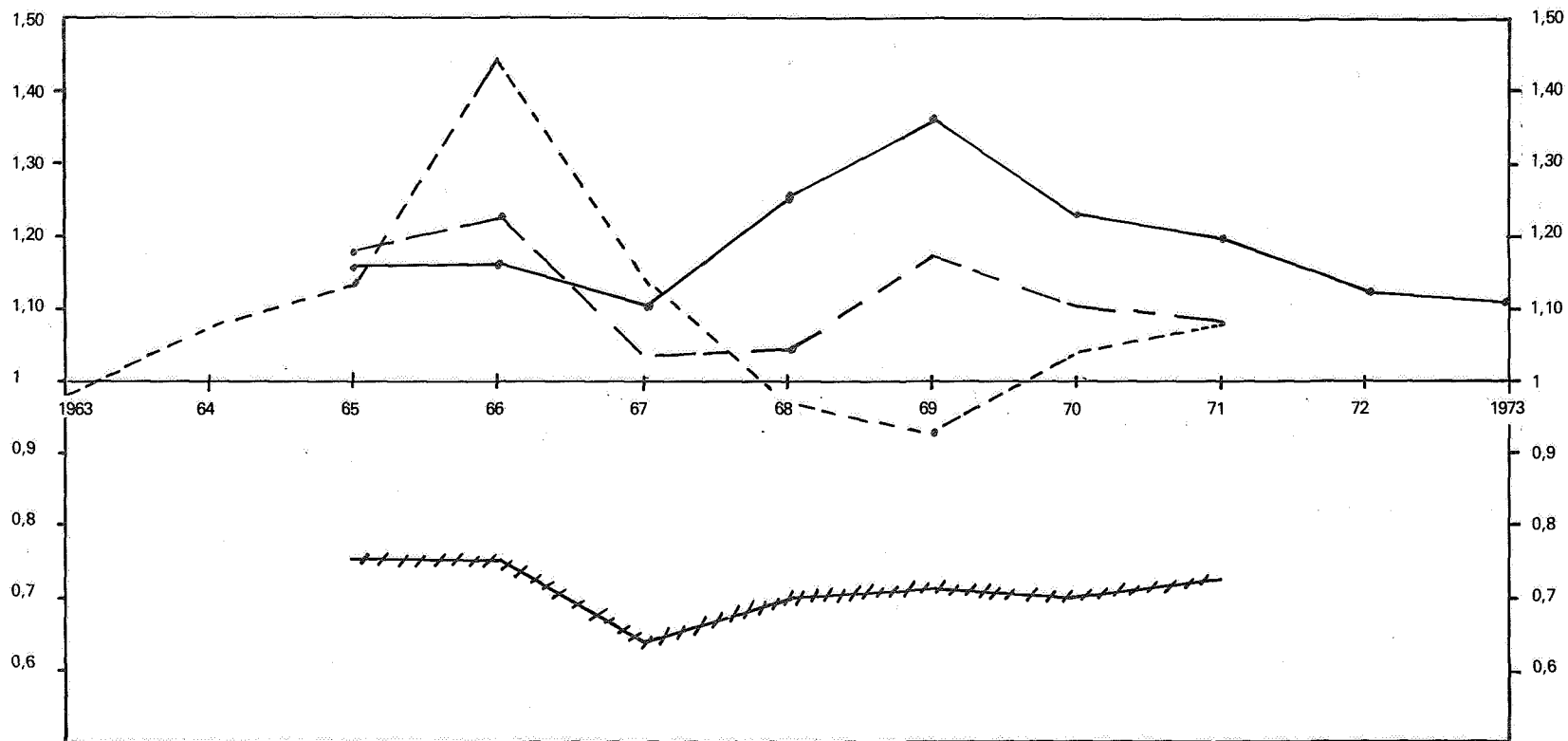
Tableau 3 - Répartition des emplois dans les secteurs de Thizy et de Roanne

	effets de comm ^{ce} Thizy-Roanne		Comptes débiteurs Th. Ro.		moyen & long terme Th. Ro.		Court terme mobilisable Th. Ro.	
	1965	60%	44%	25%	25%	5%	18%	10%
1966	60	45	24	25	7	18,5	9	12,5
1967	60	40	25	28	9	23,5	6	8,5
1968	51	30	22,3	24	13	30,5	15,7	15,5
1969	57	28,5	17,3	20	14	35	11,5	14,5
1970	58	30	17,5		13	40	13	
1971	57,5	27,5	11,5		18	46	13	
1972		24				43		
1973		22				44		

Pour les cantons de Thizy et d'Amplepuis et pour l'arrondissement de Roanne, on observe la part minime des crédits à moyen et long terme et des crédits de trésorerie, face aux effets de commerce et aux comptes débiteurs, à la reprise de l'été 68 : ils ne représentent respectivement que 15 et 30% des emplois. Ensuite la reprise des investissements et des affaires est remarquable à Roanne, plus lente et moins intense à Thizy : les crédits à long terme, moyen terme et court terme mobilisable passent de 32 à 60% dans le ressort de Roanne et de 15 à 30% dans celui de Thizy, entre 1967 et 1971.

L'examen du rapport emplois sur dépôts (voir figure 35) montre un nouvel aspect de cette traduction de la crise sur le plan financier. Il fait ressortir la situation particulière des cantons de Thizy et d'Amplepuis. Ceux-ci laissent de larges disponibilités en capitaux, comme autrefois les secteurs ruraux, où on répugnait à emprunter. Ce n'est pas un signe de bonne santé, mais au contraire cela donne la mesure de l'absence de renouvellement du potentiel industriel, qui ne s'atténue qu'à partir de 1971. Au contraire, l'arrondissement de Roanne a toujours été un centre d'appel des capitaux, même aux moments les plus sombres, à cause des investissements dans les industries nouvelles ou rénovées. La courbe de Villefranche montre que la récession s'est faite sentir plus tardivement, en 1967 et 1968, et que la modernisation y a été plus régulière. La courbe de Tarare reflète la situation du voile. Elle enregistre les effets qui se contraignent, des grands investissements à partir de 1966 et des difficultés de 1967-1968. ^{Partout} le rétablissement s'est accéléré à la suite des événements de 1968. Et pourtant beaucoup de craintes s'étaient élevées sur les conséquences fâcheuses que ne manquerait pas d'avoir la forte élévation du SMIG sur les industries à bas salaires, de loin les plus nombreuses. L'effort de productivité ainsi rendu nécessaire et la reprise de la consommation intérieure ont eu des effets bénéfiques.

Fig. 35 - ÉVOLUTION DU RAPPORT DÉPÔTS SUR EMPLOIS DANS LE RESSORT DES BUREAUX ET SUCCURSALES DE LA BANQUE DE FRANCE A THIZY, TARARE, VILLEFRANCHE ET ROANNE DE 1965 A 1973



Source : Banque de France

—●— Succursale de Roanne ······ Bureau de Tarare
 - - - Succursale de Villefranche // // // Bureau de Thizy

L'augmentation du chiffre d'affaires et des investissements est beaucoup plus forte que la lente reprise de l'emploi et elle n'est pas affectée par les licenciements entraînés en 1970 et 1971 par la mutation technologique du tissage. C'est le signe d'une évolution des structures.

2 - Une industrie plus diversifiée à valeur ajoutée accrue

La clé du rétablissement qui s'est opéré tient dans le quasi doublement du chiffre d'affaires par emploi : en francs constants, il passe de 30.000 à 54.800 entre 1966 et 1972. L'effort d'investissement est également témoigné par le rapport des investissements sur les chiffres d'affaires, qui monte régulièrement, de 14,5% en 1968 à 22,5% en 1972.

Tableau 4 - Les données financières du rétablissement de l'économie de l'arrondissement de Roanne.

C.A. par emploi en Frs constants	Tissage et annexes	Bonneterie	habillement	industr. diverses	bât.T.P.	Métallurgie	Total
1966-68	24.600	32.000	17.600	35.000	23.300	53.400	30.000
1972 (a)	48.500	53.000	20.000	45.500	36.700	123.400	54.800
1972, base 100 en 1966	182	166	113,5	130	158	195	183
Investissement							
C.A.							
1968	11,3%	16,6%	24%	13%	10,8%	20%	14,5%
1969	10	15,5	9,5	13,3	11	26	16
1970	8,5	14,7	10,5	15,5	9	30	17,4
1971	11	16	12,5	15	9,2	30	20,5
1972	12,3	12,7	7,6	16	7	37,3	22,4
moyenne 68-72	10,6	15,4	11,8	14,7	9,4	29,7	18,15

(a) en 1971 pour la métallurgie.

La diminution des effectifs dans le tissage et les annexes (-4700) et secondairement dans les industries semi-lourdes (-850) a profité à la métallurgie (+2000) et aux industries légères diverses (+ 1550 avec le bâtiment). L'essor de la métallurgie est le fait marquant de la période: sa progression est plus remarquable encore si on considère les investissements et elle est devenue la première pour le chiffre d'affaires. Au contraire on ne retrouve pas, à ce niveau, la progression constatée dans l'emploi pour les industries diverses. Les secteurs en expansion comme les industries agricoles et alimentaires, apparaissent comme des industries de main d'oeuvre, davantage dans la

tradition locale. Mis à part le cas de la fabrication du papier dont on a parlé plus haut, la diminution de l'emploi dans les industries semi-lourdes ne se répercute pas sur le chiffre d'affaires. L'effort réalisé pour maintenir leur place dans l'ensemble national par la tuilerie et la fibranne, classée avec les annexes du tissage pour les résultats financiers, font que ces industries ont connu une très forte amélioration de productivité. Il faudrait aussi revoir le bilan de l'emploi en tenant compte des emplois induits localement en nombre croissant pour les transports, le renouvellement et l'entretien des bâtiments et des équipements. Cette constatation s'étend à toutes les industries de capitaux.

Tableau 5 - Evolution de l'emploi industriel dans l'arrondissement de Roanne et les cantons de Thizy et d'Amplepuis.

indice

base 100 en 1964	tissage et annexes	bonnet. et habillem.	ind.semi-lourdes (a)	indust. diverses	Bâtiment T.P.	métallurgie sect. total privé		Total
1968	75,7	99,9	85	109	104	110	110	95
1978	67	100,1	61,4	125	108,3	131,5	128	97
en %								
1964	30%	30,3%	4,6%	10%	9%	9,2%	16%	
1968	24	31,4	4,4	11,5	10	11,4	18,75	
1971	20,7	32,1	3,1	13	10,1	13,5	21	

(a) papier, tanneries, tuileries-céramiques

Tableau 6 - Evolution relative du chiffre d'affaires industriel dans l'arrondissement de Roanne. (23)

indice

base 100 en 1966-	Tissage et annexes	bonneterie	habillement	Total textile	ind.semi-lourdes	indus. divers.	Bat. T.P.	Métallurgie	Total ind.
1972 (a)	150	155	125	150	170	170	173	322	170
en %									
1966	22,5%	29%	6%	57,5%	10%	12,4%	7,6%	13,5%	100%
moy. 71-72	20,5	24	3,5	48	7,5	12,5	7	25	100

(a) en francs constants; 1971 pour la métallurgie

La diversification de l'industrie est plus limitée qu'on aurait pu le penser. La prépondérance du textile demeure, si elle n'est plus écrasante. Il continue de représenter la moitié de la main d'oeuvre en 1972, contre 60,4% en 1964, car la bonneterie et l'habillement ont maintenu stables leurs gros bataillons. Il continue de représenter 47% du chiffre d'affaires pour les deux années 71-72, au lieu de 56,5% en 1964 (23), car le tissage, l'ennoblissement et le tricotage sont devenus, à partir de 1970, des industries de capitaux. L'importance des investissements dans la bonneterie est liée à la constitution d'un parc de machines à tricoter travaillant pour l'extérieur, alors que la part de plus en plus réduite dans le chiffre d'affaires de la confection, qu'elle soit en tissus maille et intégrée à la bonneterie, ou en tissus chaîne-trame, à laquelle on réserve le terme d'habillement, vient de ce qu'elle demeure une industrie de main d'oeuvre (24).

II - DES STRUCTURES QUI N'ONT PAS FONDAMENTALEMENT CHANGE

1 - La prépondérance conservée par l'industrie

La progression moyenne annuelle du chiffre d'affaires et de l'emploi, plus forte dans les services que dans l'industrie (elle est respectivement de 21 et de 8%, au lieu de 12,5 et de 1%, entre 1968 et 1972) est trompeuse. L'accroissement des risques, qui avait été très rapide entre 1960 et 1967, se ralentit ensuite et devient inférieur à celui constaté dans le secteur secondaire. Surtout si on observe la répartition de l'accroissement du chiffre d'affaires, on se rend compte qu'il concerne essentiellement le commerce agricole et alimentaire (+110% en francs constants de 1968 à 1972), grâce au développement des grandes surfaces, et celui des matières premières et des matériaux (+90%), alors que le tertiaire "noble", c'est-à-dire les intermédiaires et auxiliaires du commerce et de l'industrie, connaît la stagnation (25). En 1972, le secteur tertiaire n'occupe encore que 20% des effectifs du ressort de l'ASSEDIC et n'assure que 25% du chiffre d'affaires. Finalement, l'industrie a encore renforcé sa position. En considérant les risques, ce qui permet de prendre en considération l'agriculture, elle intervient dans le ressort de la Banque de France de Roanne, pour 79% en 1973, contre 15% pour le secteur tertiaire et 6% pour l'agriculture, alors que les positions respectives observées en 1967 étaient de 73, 16,5 et 10,5 %. Ce que nous savons du reste de la montagne textile nous permet de lui étendre ces conclusions. En 1971, les risques bancaires dans le textile, constituent les deux tiers du total dans le canton de Tarare (26).

2 - La prépondérance conservée par les industries légères de biens de consommation.

L'industrie du Roannais et du Haut-Beaujolais reste caractérisée par la prépondérance des activités ayant recours à une main d'oeuvre abondante et habile. Ce type, qui vaut pour les opérations banales de productivité, a été appelé "modèle de Hong-Kong" par certains économistes (27), car il est considéré comme la voie normale pour les pays en voie de développement. En 1970, les valeurs ajoutées par tête qui lui correspondent s'étagent de 20.000 à entre 27 et 30.000 francs. On y trouve par ordre croissant la confection, le cuir, la literie, l'ameublement, la bonneterie, le travail du bois, les jouets, la plupart des industries alimentaires ainsi que la construction métallique. Ne trouve-t-on pas là, non seulement des activités de toujours, mais aussi celles qui ont pris le relai du tissage ? Le "modèle des pays industriels" correspond à une valeur ajoutée par tête qui va d'entre 27 et 30.000 francs jusqu'à 45.000. Il regroupe les industries de main d'oeuvre qualifiée, mettant en oeuvre une technologie poussée tant au niveau de la production que de la commercialisation. Le tissage est parvenu à ce stade, ainsi que la bâtiment en préfabriqué et certaines industries semi-lourdes comme la tuilerie. Cette catégorie, confortée par les progrès de la métallurgie, va bénéficier de l'installation de Michelin, où la fabrication a commencé en avril 1974. Enfin, le troisième modèle, dit de Téhéran -actualité oblige-, regroupe les industries de première transformation fortement capitalistiques. Il n'est représenté que par l'extraction et le traitement de l'uranium à Saint-Priest-Laprugne .

On a tenté une répartition des emplois entre ces modèles. Elle se fonde souvent sur des approximations, car il est rare que l'on dispose de la valeur ajoutée. L'observation de l'évolution est intéressante. De 1964 à 1972, le modèle de Hong-Kong a régressé de 76,5% à 64%, tout en conservant une large prépondérance, alors que le modèle des pays industriels passe de 22,5 à 35%.

Tableau 7 - Répartition des emplois selon la valeur ajoutée par tête.

modèle branche	Hong-Kong		pays industriels		Téhéran	
	1964	1972	1964	1972	1964	1972
tissage et ennoblissement: (a)	11.800	4.750	2.500	4.750		
bonneterie et confection	14.350	14.600	-	500 (b)		
métallurgie (c)	650	1.000	6.650	8.350		
ind. semi-lourdes (d)	1.300	300	1.400	1.550	450	400
bâtiment	4.300	3.700	-	1.000		
ind. diverses	4.500	5.500	300	500		

- (a) une grande partie de la main d'oeuvre des branches rénovées (coton éponge et voile tergal) est employée dans la confection
- (b) il s'agit des entreprises qui ne font que le tricotage
- (c) y compris l'Arsenal
- (d) Modèle de Hong-Kong : matériaux de construction et cuir en 1964, cuir seulement en 1972

Modèle des pays industriels : fabrication du papier et fibranne en 1964; matériaux de construction, fibranne et non tissé en 1972

Modèle de Téhéran : mine et traitement de l'uranium.

Le résultat se trouve confirmé par les classifications habituelles. Une étude de la Chambre de Commerce montre que les biens intermédiaires (pièces détachées, outillage, matériaux de construction) et les biens d'équipement (machines textiles et matériel ferroviaire) représentent 36% du chiffre d'affaires de l'arrondissement, à l'exclusion de l'Arsenal, ce qui laisse 64% aux biens de consommation (28). Enfin, une enquête de l'INSEE Rhône-Alpes, réalisée à partir de la déclaration annuelle obligatoire des chefs d'entreprise de plus de dix salariés, montre qu'en 1972, les salariés de l'industrie qui n'occupent pas des emplois de production ne sont que 22,3% dans l'agglomération de Roanne, contre 35% en France, et que le taux d'encadrement y est de 13,4 contre 24,7 à Grenoble (29). La main d'oeuvre reste donc caractérisée par la forte domination des emplois non qualifiés. Le taux de main d'oeuvre féminine, en dépit d'un léger recul, reste exceptionnel : il se maintient à 43,75% en 1973 au lieu de 45% en 1964 pour l'ensemble de la circonscription ASSÉDIC. Enfin l'écart des rémunérations avec les régions métropolitaines ne s'est pas atténué.

Industries légères de biens de consommation, les industries régionales restent des industries peu exportatrices. En 1966, les exportations des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse un million représentent 18% de la production, bâtiment exclu (30). En 1973, une estimation faite pour l'arrondissement de Roanne à partir des tableaux du chiffre d'affaires de "Connaissance de la Loire" aboutit à un pourcentage de 25% (31). Le progrès n'est pas aussi sensible qu'il n'y paraît, à cause du "phénomène" ARCT. Cette firme, qui fabrique des machines à texturer les fibres synthétiques, vend à l'étranger 90% de sa production et occupe le 40ème rang des entreprises françaises exportatrices. Qu'elle rencontre des difficultés comme en 1972, le pourcentage des exportations de la région tombe à 19%. En dehors d'elle, la part des exportations n'est plus que de 11%. En fait, à l'exception de la métallurgie, les exportations touchent un nombre limité de firmes importantes.

Tableau 8 - Répartition des exportations en 1973 dans l'arrondissement de Roanne

branches et firmes	exportations (millions de francs)	% du chiffre d'affaires
métallurgie (secteur privé)	550	75%
dont A.R.C.T.	420	91%
Loirecord (Potain, Charlieu)	50	70%
reste	80	40%
tissage et annexes	75	11%
dont Rhône-Poulenc (fibran- ne, Ro)	30	33%
Tissages Roannais	15	23
Linder (voile, Violay)	16	20
Jalla (Boussac, Régnv)	12	20
bonneterie et habillement	85	8,5%
dont Pierron	16	40%
Desarbre	15	40
ind. diverses	30	5%
dont Beka (ameublement)	7	11%
Boizet B. (salaisons)	5,5	33
total sans bâtiment	740	25%

La situation est la même dans le reste de la montagne manufacturière, à quelques exceptions brillantes près. L'action de France-Voiles, qui prospecte les marchés extérieurs, a porté à 50% la part des exportations par rapport à la production de voile tergal. A Panissières, deux entreprises de soierie tiennent le ruban bleu pour le textile : Dutel, pour le tissu de cravates avec 10 millions d'exportation pour un chiffre d'affaires de 11 en 1972, et l'Union des Gazes à Bluter avec 3 millions pour 7 millions. Quant aux débouchés, la situation s'est modifiée complètement, en comparaison des années qui ont précédé la crise du tissage. Les exportations sont maintenant destinées aux pays industriels, Europe Occidentale et Etats-Unis essentiellement.

Enfin, fait surprenant, la prépondérance des établissements de petite taille n'est pas remise en cause. Dans la circonscription ASSEDIC de Roanne, la répartition des salariés suivant l'importance des établissements est la suivante :

de 1 à 20 salariés,	20% des effectifs en 1964,	23,3% en 1972	(32)
de 21 à 50 "	, 17,3 "	, 18,8 "	
de 51 à 200 "	, 36,2 "	, 31,9 "	
de 201 à 500 "	, 16,3 "	, 16 "	
plus de 500 "	, 10,2 "	, 10 "	

On observe une augmentation dans les tranches inférieures à 50 salariés et un recul sensible dans celles comprises entre 51 et 200. La part des établissements de 101 à 200, où l'on trouvait la plupart des tissages, tombe de 18,8 à 15,3%. C'est une évolution différente de celle du reste de la France, où la part des tranches inférieures à 20 salariés diminue, celle de 21 à 50 se stabilise et où, au contraire, celle des établissements entre 51 et 200 augmente fortement. Le renforcement des basses tranches s'explique par la vitalité de la pratique de la sous-traitance. Alors que ce type d'organisation du travail est éliminé du tissage, il prend une importance considérable dans la métallurgie. D'autre part, l'extension aux travailleurs à domicile de la législation générale à la suite des accords de Grenelle en juin 1968 entraîne leur disparition progressive, car leur faible productivité n'est plus compensée par l'infériorité de leur rémunération. Ainsi la confection, en dehors des établissements intégrés, pour la maille, les voiles d'ameublement, le linge de table ou de toilette, tend à n'être plus assurée qu'en ateliers familiaux. On peut aussi prendre l'exemple des boîtes de crayons en plastique, qui ont remplacé les boîtes de carton confectionnées par les femmes chez elles. L'atelier de moulage, qui occupe le patron et son épouse, s'est installé en 1969 dans un tissage désaffecté, près de l'usine Conté à Régnay.

La grande industrie, telle qu'elle a été définie pour caractériser la situation avant la crise (entreprises locales ou établissements intégrés à des groupes ayant leur siège social en dehors de la région, qui occupent plus de 500 salariés ou réalisent plus de 30 millions de chiffre d'affaires) n'a pas connu un fort développement, hormis l'expansion à l'extérieur des deux grands groupes métallurgiques privés. Pour l'ensemble étudié, elle occupe sur place 16.900 emplois en 1973, au lieu de 15.800 en 1964, soit 35% des salariés de l'industrie, alors que pour la France leur proportion dépasse 50% (voir tableau 9).

Sans doute, le poids de la grande industrie est-il plus important, si l'on considère le chiffre d'affaires, ne serait-ce que parce qu'il englobe la sous-traitance. Une recension des vingt premières affaires privées de l'arrondissement de Roanne (31), montre qu'elles représentent 50% de la production

Tableau 9 - La grande industrie dans la région de Roanne et le Haut-Beaujolais en 1973

Branche et firme	siège social ou ppal. étt.	C A H T		effectif	dont aff. locales		dont aff. intégrées		Etat	aff. décentralisées	
		région	extér.		région	à l'extér.	région	à l'extér.		région	à l'ext.
Métallurgie											
Arsenal	Roanne	660		3000					3000		
ARCT holding	Roanne	460	?	3200	1700	1500					
Potain	La Clay.Charl.	150	250	3000	1200	1800				415	
C F M	Balbigny	76		415							
Demurger	Roanne	64		570	570						
Modern'Tube	St.Denis Cab.	42		505						365	140
CEA et SIMD	St; Priest Lap.	?		400			100		300		
		1450		11100	3500	3300	100		3300	780	
Textile											
Linder	Violey	85		780	780						
Godde Bedin (Rh.Pe)	Tarare	80	(70)	800			350	250			
Tiss. Roannais	Roanne	80		1100			810	290			
Pierron	Roanne	55		740	660	80					
Jalla (Boussac)	Régny	55		800			800				
Guerry-D.+SAVO	Roanne	58		660	200	480					
Desarbre	Roanne	41		700	700						
		455	(70)	5600	2340	560	1360	540			
Chimie (annexe textile)											
France Raye (Rh.Pc)	Roanne	120		750						750	
Groupe Champier	Tarare	105		1400	950	450					
Gillet-Thaon	Roanne	38		550			550				
		363		2700	950	450	550			750	
Divers											
Grangette et P. (bât.)	Roanne	96		950	325	625					
Leschel et M. (bât.)	Roanne	28		520	270	250					
Beka	Le Coteau	82		585						585	
Orgex	St.Martin d'Es.	64		175	175						
FIMA	Montagny	60		800	300	300					
Papier Navarre	Roanne	60		720			720				
Giraud (GIMM)	Cours	30		300	300						
		390		3850	1370	1175	720			585	
Total		2650	(?)	23250	8150	5500	3330	540	3300	2115	140

en valeur, pour 38,5% de la main d'oeuvre en 1973.

Alors que l'attention était retenue par l'intégration aux grands groupes nationaux des affaires textiles en difficultés, les entreprises du cru continuent de contrôler 55% des emplois qui dépendent de la région.

Tableau 10 - Evolution de la grande industrie par types d'entreprises dans la région de Roanne et le Haut-Beaujolais entre 1964 et 1973

Types d'entreprises	emplois sur place				emplois contrôlés			
	1964		1973		1964		1973	
locales	6650	49%	8100	47,5%	8850	56%	13650	59%
intégrées	2900	20	3300	20	2900	18,3	3850	16,5
décentralisées	900	7,5	2100	12,5	900	5,3	2255	9,5
Etat	3150	23,5	3400	20	3150	20,4	3400	15
total	13600	100	17000	100	15800	100	23250	100

Au dynamisme de firmes de la métallurgie, comme les ARCT et Potain, et du textile, comme Linder dans le voile et Pierron dans la maille, qui ont connu leur développement après 1955, s'ajoute la promotion d'affaires récentes, particulièrement dans la menuiserie industrielle et l'industrie agricole^{et} alimentaire. Comme la pénétration des capitaux extérieurs est beaucoup moins forte au niveau de la petite et moyenne entreprise, on voit comme la région reste caractérisée par l'entreprise familiale.

3 - L'apport essentiel des entreprises locales au rétablissement de l'emploi

Il est difficile de recenser exactement les emplois venus de l'extérieur depuis la crise de 1965. Dans l'arrondissement de Roanne, il ne devait y en avoir guère plus de 2.000, avant la mise en route de Michelin en avril 1974 (600 emplois prévus avant la hausse du prix du pétrole). Ils sont essentiellement assurés par les trois usines déjà citées, parce qu'elles ont joué un grand rôle dans la réembauche des tisseurs : Béka au Coteau (585 emplois), la Compagnie Française de Matériel Ferroviaire à Balbigny (415) et Modern'Tube à Saint-Denis-de-Cabanne (365). En dehors d'elles, on trouve Gevarm, matériel de travaux publics (150) et un tissage de coton éponge de l'Isère à Saint-Germain-Laval, un moulinage de la fabrique lyonnaise à Coutouvre (120) et deux décentralisations parisiennes, les jouets Comano à Charlieu (65) et la Société de Construction de Matériel Electrique et Electronique à Saint-Martin-d'Estreaux (70). Dans le pays de Thizy, qui n'a pu assurer sa propre reconversion, à l'inverse de Cours ou de Tarare, la part des investissements extérieurs est plus

importante. Ils ont amené un millier d'emplois nouveaux, si on prend en considération des implantations plus anciennes comme Tréca à Bourg-de-Thizy en 1957 (200). A Amplepuis, le moulinage Schaptext du groupe international Burlington (200) a remplacé la filature de schappe. A Bourg-de-Thizy, se sont installées une fabrique de chaudières industrielles, SAPCA, en 1966 (60), et une imprimerie parisienne pour étiquettes et produits adhésifs, pour les groupes Pilot et Presto-France en 1970 (120 emplois). Enfin, un peu partout, dans les petites villes ou le long des vallées usinières, comme à Mardore et à Cublize, se sont installés dans d'anciens tissages, des ateliers de confection pour Lyon et Villefranche-sur-Saône, ou de petits établissements de plastique et de métallurgie. On trouve le même phénomène autour de Chauffailles et de Belmont. Au total, cela ne fait guère plus de 3.000 emplois pour la région. Notons que l'intégration et la restructuration d'affaires locales par des grands ^{GROUPE} financiers dans le textile (34) se sont traduites par des compressions de personnel, en particulier pour les Tissages Roannais, dont l'effectif est passé ici de 1250 à 800. Le cas de la petite teinturerie Goujat de Saint-Jean-la-Bussière, devenue la teinturerie de la division Unis Lyon-Nord du groupe Texunion, qui fournit 250 emplois est exceptionnel. On est ici il est vrai à la limite de l'intégration et de la décentralisation.

Or pendant ce temps, les grandes entreprises régionales ont poursuivi leur implantation à l'extérieur. Au millier d'emplois nouveaux créés par Potain, il faut en ajouter près de 500 par les bonnetiers dans les centres métallurgiques de Saône-et-Loire et de l'Allier (Devernois à Gueugnon, Pauporté à Saint-Vallier, près du Creusot, Cognet-Garas à Diou, près de Bourbon-Lancy) et à Montbrison, où Pierron a ouvert sa dernière annexe. Même Modern'Tube, qui s'était installé dans la région en 1960, a créé un établissement à Nevers en 1972. Et on ne compte pas les services commerciaux et administratifs que chaque entreprise importante est obligée d'entretenir à Paris. Si l'on déduit les emplois créés à l'extérieur, ce n'est donc que 1000 à 1500 emplois supplémentaires, que la région a reçus du dehors.

Or la crise de 1965 s'est traduite par une perte de 10.000 emplois. Ce sont donc essentiellement les initiatives locales qui ont ramené à peu de choses près l'industrie régionale à son niveau de 1964. Les grandes firmes, qui ont beaucoup essaimé à l'extérieur, n'y participent que pour 1500 emplois. Le "rattrapage" est dû essentiellement aux petites et moyennes entreprises (35). On distingue d'abord celles qui ont connu leur ascension entre les deux guerres et encore de 1955 à 1965, dans la bonneterie, le voile d'ameublement, le tissu éponge et déjà la métallurgie. Elles ont le plus souvent leur siège

à Roanne et à Tarare et ont à leur tête la deuxième génération du patronat, après celle des tisseurs qui avait connu ses plus belles heures de 1870 à 1890. Il y a ensuite les affaires dont l'expansion est postérieure à 1965, dans la métallurgie, les industries du bois et de l'alimentation. Elles sont plus nettement rurales et sont dirigées par la troisième génération des chefs d'entreprise. On peut appliquer à l'industrie "spontanée" régionale ce que Claude Cretin écrivait de la ville-centre : "rien n'avait désigné Roanne pour être une ville, sinon la volonté des Roannais. Cette volonté est le meilleur garant de sa pérennité" (36).

Reste donc à analyser le peu d'attraction de la région sur les entreprises extérieures, en dépit des avantages de la zone II, étendue aux cantons de Thizy, Amplepuis et Tarare à partir du 1er janvier 1970 et à la plus grande partie de l'arrondissement de Roanne, à partir du premier janvier 1972 (37). En plus des allègements fiscaux prévus dans la zone III, des primes de 12% du montant des investissements sont accordées à l'occasion de création et d'extension d'entreprises ou d'établissements industriels ou tertiaires. Le seuil de recevabilité est de 500.000 francs ou de 30 emplois pour les créations, d'accroissement d'effectifs de 30% pour les extensions, enfin de 100 personnes pour les transferts de la Région Parisienne et l'installation d'activités nouvelles dans un établissement. Or au 31/12/1973, il y avait 1.300 emplois supplémentaires prévus dans les trois ans, au titre de cette aide, dans l'arrondissement de Roanne, dont 600 pour Michelin, seule firme extérieure à en bénéficier. On peut même se demander si l'installation de l'usine de moulage de pneus, ne se serait pas faite sans cela, car la firme recherchait une ville assez importante pour fournir ce nombre d'emplois, située entre Clermont-Ferrand, son "cerveau", et l'unité de préparation de gomme de Montceau-les-Mines. Les résultats sont relativement meilleurs dans les cantons textiles du Rhône, car ils concernent 570 emplois, dont 210 amenés de l'extérieur, 120 pour l'imprimerie venue de la Région Parisienne et 90 pour la filiale de lingerie féminine établie par un soyeux. La Chambre de Commerce de Roanne a bien rendu compte de la situation. "Mais surtout nous devons constater que, hormis la société Michelin....., les autres grands investisseurs auxquels nous avons présenté nos zones industrielles, comme Berliet, la Société Nationale de Roulements, les câbles de Lyon, Saint-Gobain, n'ont fait qu'un tour de piste, car ils ont été rapidement accaparés par les régions plus attractives du point de vue des aides et du désenclavement autoroutier" (38). Le second argument auquel nous ajouterions le déséquilibre des structures socio-professionnelles, nous paraît essentiel, car des déconcentrations se font sans aides de l'Etat, dans les régions de desserrement des métropoles.

Notons enfin que les emplois créés par les entreprises extérieures ne modifient pas la physionomie de l'économie régionale. Il n'y a pas eu de décentralisation de services et la recension des vingt premières firmes de l'arrondissement de Roanne en 1973 montre que le chiffre d'affaires par tête des entreprises locales (140.000 francs), n'est guère différent de celui des trois entreprises extérieures installées depuis 1964 (145.000) et qu'il est le double de celui des affaires textiles reprises par les grands groupes (70.000 francs).

Notes du Chapitre 1 - La crise de 1965 : effondrement ou nouveau départ ?

- (1) ASSEDIC DE LA REGION ROANNAISE (62), Statistique des établissements affiliés au 31 décembre 196. , dactylographié, annuel.
Au 31.12.1969, les trois cantons de Saône-et-Loire (Chauffailles, Marcigny, Semur-en-Brionnais) ont été rattachés à l'ASSEDIC Macon.
ASSEDIC DE LA REGION RHONE-ALPES (62), L'emploi de 1962 à 196. , statistiques annuelles.
- (2) Le secteur public est représenté par l'Arsenal de Roanne et le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) pour les mines d'uranium de Saint-Priest-Laprugne.
- (3) Cette estimation, qui comprend les travailleurs à domicile a été donnée par les organisations syndicales, dans une conférence de presse le 28 avril 1967, in l'ESSOR du 5 Mai 1967.
- (4) ASSEDIC DE LA REGION ROANNAISE, Etude sur les allocataires en 1967, sans date, 8 pages dact. et 4 tableaux.
- (5) Il s'agit de tissages de coton (Dumarest) et de soie (Ben Mussa) et de bonneteries.
- (6) UNION REGIONALE DES SYNDICATS CFDT DU ROANNAIS (65) Situation économique de la Région Roannaise, conclusion p.27.
- (7) COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROANNE (53), séance du 25 Avril 1968.
- (8) JEAN-PIERRE HOUSSEL (46), Essor des villes manufacturières et industrialisation spontanée dans "l'Italie du Milieu" R.G.L. 1972 n° 4, p.375-381.
- (9) Le déficit du groupe Navarre a été de 33 millions en 1969 et de 9 millions en 1970 pour un chiffre d'affaires de 277 millions, in LE MONDE, du 2.11.1971.
- (10) JEAN-PIERRE HOUSSEL (454), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, R.G.L. 1971 n° 2, p.154-157;158-161 et 167.
- (11) CHANTAL DEROCHE (409), Etude des cantons de Chauffailles et de Belmont, DES, 1962, princ. la crise de l'industrie textile, p.100-110.
- (12) CLAUDE CRETIN (407), Montagny, DES 1965 p.
- (13) Dans le métier SANS NAVETTE, la trame n'est plus insérée par la navette volante, mais par divers procédés, dont le plus répandu est l'aiguille.
Les NONTISSES sont constitués par une nappe de fibres liées entre elles par des procédés mécaniques, chimiques ou par des bains de fusion relevant de la technique papetière. D'aspect semblable au papier, ils sont de bien meilleure qualité. Leur emploi se développe en fonction des progrès acquis dans leur stabilité et du goût du consommateur pour des articles bon marché, à jeter après usage.
- (14) INDUSTRIE FRANCAISE DU COTON ET DES FIBRES ALLIEES (74), n° 25, nov-déc. 1972, p.7
- (14bis) Id.- Tableaux statistiques régionaux, mai 1973.

2.- UNE PLAINE INHOSPITALIERE.

A première vue, il semble que la plaine soit favorisée : vastes étendues planes, température plus douce, sols plus riches et plus épais. Cependant, jusqu'au Second-Empire, à l'ouest du plateau de Coutouvre et de la vallée du Sornin, la plaine de Roanne a été une zone répulsive, surtout au nord de la forêt de l'Espinasse, où commence la Sologne Bourbonnaise.

a) Une plaine répulsive.

Bien qu'elle soit plus vallonnée et plus argileuse que la plaine du Forez, elle est comme elle insalubre. Un rapport au préfet de la Loire de 1854 estime à 25 000 hectares sur 48 500 la surface à drainer⁽²⁰⁾. Les sources sont rares et deviennent rapidement troubles, donc inutilisables par temps de pluie. Les routes évitent la plaine pour longer le pied de la Côte : elles sont difficiles à établir et il faut faire venir la pierre de loin. Une sorte de malaria sévit, occasionnant une forte mortalité et anéantissant la population : "les bras sont rares et le petit nombre qu'on y trouve a généralement peu de force et d'énergie" lit-on dans l'Annuaire de 1854. Les étangs ont aggravé l'insalubrité : ils sont moins nombreux que dans la plaine du Forez, 168 au lieu de 629, mais couvrent cependant plus de 500 hectares dans l'arrondissement de Roanne, dont la moitié dans le canton de La Pacaudière.

Pour la période 1834-1843, l'Annuaire de la Loire révèle que le taux de mortalité est beaucoup plus élevé en plaine (30 ‰) qu'en montagne (25 ‰ et moins), le taux le plus fort étant atteint dans le canton de la Pacaudière : 31,7 ‰ (21). Se référant à une période plus ancienne, Gruner fait état de 40 ‰ en plaine et de 24 ‰ en montagne et d'une proportion de vieillards de plus de 70 ans de 1 pour 23 en plaine et de 1 pour 7 dans la montagne (22). Le mouvement naturel est négatif et la plaine a toujours été un foyer d'appel pour les montagnes voisines^(22 bis). Il s'y ajoute les migrations de manoeuvres, pendant l'hiver et le printemps, pour construire les digues, bêcher les chambons, miner la vigne, creuser les fossés. Malgré tout, on constate une inversion négative des densités. En 1801, la plupart des communes de la plaine du Forez^{ont} moins de 25 hab/km², alors que dans les Monts du Forez et du Lyonnais, elles comptent entre 25 et 50 ou plus. En 1841, le canton le moins peuplé du département est

- (25) Si on s'en tient aux statistiques de la Banque de France, leur part tomberait de 12,6 à 6,3% du chiffre d'affaires du commerce et des services ! On peut penser que l'ouverture d'une grande surface comme Record en juillet 71 a permis de connaître plus exactement le chiffre d'affaires du commerce de biens de consommation courante. En effet, il est peu vraisemblable qu'il ait pu doubler d'une année sur l'autre : il passe de 160 à 334 millions de 1972 à 1973 !
- (26) BANQUE DE FRANCE, succursale de Lyon, rayon d'action de Tarare. Ce pourcentage qui était de 74,5% en 1968, est à peu près stable en 1969 (67,6%), 1970 (67%) et 1971 (67,4%).
- (27) MAURICE BOMMENSATH et MAURICE REYNE, Une solution au conflit des matières premières, in LE MONDE, 24.9.1974, p.22.
- (28) CCI DE ROANNE (59), séance du 28.6.1973.
- (29) POINT d'APPUI, février 1974. La structure des emplois en 1972 dans la région Rhône-Alpes.
- (30) CCI DE ROANNE (59), Rapport établi à partir des résultats globaux de 1968, juin 1969.
- (31) CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45) publie depuis 1969 le chiffre d'affaires hors taxe, les exportations et le nombre de salariés des entreprises qui réalisent plus de 5 millions de chiffres d'affaires.
- On dispose aussi des statistiques fournies par le bureau de l'Administration des Douanes de Roanne, dont le ressort comprend l'arrondissement et les gares de Thizy, Feurs et Boën. Elles ont été publiées dans "Connaissance du Roannais". Elles donnent des indications inférieures à la réalité, car une partie des exportations est faite par les bureaux parisiens.
- (32) L'augmentation des basses tranches s'explique il est vrai en partie par l'élargissement du champ d'application de l'ASSEDIC au secteur tertiaire privé.
- (33) On compte 58.000 emplois industriels en 1973, dont 40.500 dans l'arrondissement de Roanne, secteur public inclus, 15.000 dans les cantons du Rhône et le secteur de Panissières, 3.500 pour les cantons de Saône-et-Loire et la portion de l'Allier.
- (34) Il existe un exemple d'entreprise métallurgique intégrée et restructurée par un groupe financier. Fricaut, un ancien ouvrier de chez Potain, se trouve à la tête d'une affaire importante, quand il achète en 1954, à la société Yumbo un brevet pour pelles hydrauliques. Il se retire en 1965 et cède son usine de Chauffailles à Simetho, 170 emplois en 1973, qui comme Gevarm est une filiale de Yumbo, du groupe Gévelot.
- (35) Confirmation en est donnée par le fait que les demandes de desserrement sur les zones industrielles de l'agglomération roannaise portent de façon privilégiée sur des lots de petites dimensions. Ainsi en 1973, 27 demandes sur 32, l'ont été pour des lots de 1000 à 5000 m², ce qui conduit la Chambre de Commerce à envisager la création d'une zone artisanale. In CCI de Roanne, séance du 14.6.1974, Rapport de la Commission du Développement Economique et du Tourisme.
- (36) CLAUDE CRETIN (43), Roanne, une ville moyenne, Centre d'Etudes Forestières, 1969, p.187.
- (37) Les cantons de Neulise, Saint-Symphorien-de-Lay, La Pacaudière et Saint-Haon-le-Châtel sont exclus de cette aide. Elle a été prorogée pour 6 mois

à compter du 1.8.1974 pour les cantons de Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet, Roanne, plus la commune du Coteau. L'aide de développement régional pour les cantons du Rhône a été reconduite pour 18 mois à compter de cette même date.

(38) CCI DE ROANNE (59), séance du 14.6.1974, même rapport que (35),p.2